

LA NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE DE SAINT-GERVAIS

LE TROPHÉE MER MONTAGNE « DÉBARQUE » EN JANVIER

BIONNASSAY ET TÊTE ROUSSE : DEUX GLACIERS SOUS SURVEILLANCE

OUVERTURE DU PÔLE VIE LOCALE À DESTINATION DES HABITANTS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains // HIVER 2009-2010

PROJECTIONS

La Montagne à l'État Pur

N°12



UNE 4^{ème} FLEUR ATTRIBUÉE À SAINT-GERVAIS





Le 29 octobre, à l'occasion de la remise des prix du fleurissement au Conseil régional, Madame Lesage du Comité National des Villes et Villages Fleuris a fait l'annonce officielle de l'attribution à notre commune de la 4^e fleur.

Saint-Gervais entre ainsi dans le cercle très fermé des 205 communes françaises qui ont mérité cette reconnaissance. Seules quatre communes sur 30 candidates ont retenu cette année l'attention des jurés.

Reconnaissance et non pas récompense, car il s'agit de consacrer un travail collectif. Celui bien évidemment du personnel de la commune qui s'est investi au quotidien pour que l'ensemble des critères soient pris en compte : mobilier urbain, propreté, entretien des bâtiments et de la voirie, celui tout particulier du service jardins qui fleurit, arrose et décore au rythme des saisons nos centres-bourgs et nos espaces verts.

Les Saint-Gervolains ne sont plus les seuls à pouvoir se féliciter de la qualité du travail du personnel de la commune et de ses compétences, chaque visiteur le sait en entrant sur notre territoire. Cette 4^e fleur rejailit en effet sur l'ensemble des services qui, chacun à son niveau, participent à la qualité de l'accueil et de la vie des habitants et de nos hôtes.

C'est en leur nom que je voudrais délivrer un accessit à Thierry Nicoletto et à toute l'équipe du service jardins, employés permanents et saisonniers, qui nous ravissent par leurs choix des végétaux et des fleurs et qui effectuent un entretien de très grande qualité.

De trop nombreuses fois encore, quelques esprits malins gâchent le plaisir de nos yeux en arrachant les fleurs, leurs actes montrent qu'ils n'ont pas de respect pour le travail et pour ceux qui l'accomplissent. Cependant leurs actes inadmissibles ne doivent pas démotiver les services communaux, la décision de l'équipe municipale d'installer des caméras de vidéo-protection permettra, j'en suis persuadé, de mettre un terme à ces actes.

Cette 4^e fleur s'adresse aussi à tous les particuliers qui ont accompagné les efforts de la collectivité, au travers de l'entretien de leurs propriétés, qu'il s'agisse de la réfection des peintures des façades ou du fleurissement.

Enfin elle consacre la volonté et le travail des équipes municipales depuis 2001 qui ont défini les objectifs et donné les moyens de les atteindre : réfection des espaces publics, valorisation de notre patrimoine bâti, fleurissement, gestion des déchets, tri sélectif, enfouissement des réseaux secs, campagne de sensibilisation « La Montagne à l'État Pur » sont quelques-uns des chantiers qui ont été décidés.

Notre commune s'était vu attribuer une 1^{re} fleur en 1995, il fallut attendre 2001 pour se voir décerner la 2^e, suivie en 2003 de la 3^e, cette progression a suivi le rythme des changements et des embellissements réalisés dans tous les bourgs et villages qui composent Saint-Gervais.

Obtenir la 4^e fleur est aussi une reconnaissance engageante puisque désormais nous devons tous travailler pour maintenir la qualité atteinte de notre cadre de vie. Gageons qu'à Saint-Gervais, services municipaux, particuliers, élus auront tous à cœur d'aller encore plus loin pour que Saint-Gervais devienne la référence du bien-être et de la qualité de vie de ses habitants. ■

Jean-Marc PEILLEX,

Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais

PROJECTIONS

SOMMAIRE

Éditorial	2
Actualité	3
Urbanisme	4
Travaux	5
Agriculture	6 - 7
Montagne	8 - 9
Tourisme	10
Quatrième fleur	11
Culture et patrimoine	12
Sport	13
Vie locale	14
Brèves	15
État civil	16



N°12
HIVER 2009-2010

Directeur de publication : Jean-Marc PEILLEX
Administration : Elsa RICHE

Comité de rédaction :

Aline BEAUREPAIRE-GUERAZ, Sylvain CLEVY, Marie-Christine DAYVE, Daniel DENERI, Nathalie DESCHAMPS, Véronique DIVE MICHEL, Marie-Christine FAVRE, Bénédicte GAY, Gabriel GRANDJACQUES, André HUGUET, Joël JIGUET, Yves JUILLARD, Pierre LACHENAL, Flavie MELENDEZ, Luc MOREAU, Jean-Claude OLRY, Jean-Marc PEILLEX, Daniel POUJAUD, Elsa RICHE, Bernard SEJALON, Jocelyne SIROP, Titi TUAZ, Christian VINCENT

Avec le concours de tous les services municipaux

Crédits photos :

Pascal ALEMANY, Fabrice BAILLEUL, Pascal BOULGAKOW, Stéphane CARDE, Sylvain CLEVY, CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, Sébastien COSSON, Marc DESCLOITRES, Véronique DIVE MICHEL, Grégoire GARDINIER, André HUGUET, Yves JUILLARD, MAIRIE DE SAINT-GERVAIS, Flavie MELENDEZ, William MERMOUD, Luc MOREAU, OFFICE DE TOURISME DE SAINT-GERVAIS, Daniel POUJAUD, REGION RHONE ALPES, SIVOM PMB, X.

Impression : Imprimerie Plancher

Conception/réalisation : Scoop Communication

Informations légales :

ISSN : 1266-6866
Dépôt légal à parution
8500 exemplaires

Imprimé sur du papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement
Emballage en plastique biodégradable à base d'amidon de maïs



CHARTRE

UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE POUR SAINT-GERVAIS

En ce lundi 12 octobre 2009, c'est avec beaucoup de fierté que Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général du Canton de Saint-Gervais, a présenté le fruit de plusieurs mois de travail et de réflexion pour offrir à Saint-Gervais une identité visuelle et graphique nouvelle.

Jusqu'ici représenté par deux logos distincts, Saint-Gervais se dote d'un unique logo pour assurer une meilleure cohérence et visibilité de l'ensemble de ses outils de communication.

Issu d'une réflexion poussée sur l'image de Saint-Gervais, sur ses points forts et ses axes de communication stratégiques, ce logo et son concept, créés par Bernard Ferrari, se déclinent à travers une charte graphique complète réalisée avec le concours de l'atelier Ésope de Chamonix. Elle assure une véritable cohérence de l'ensemble des documents de Saint-Gervais, que ce soit en interne ou en externe.

Histoire d'un logo

Les couleurs ont été choisies en rapport avec la nature : le vert pour les forêts, le bleu pour le ciel, les glaciers, les sources et les torrents ; et le blanc pour les neiges éternelles du Mont-Blanc. La police de caractère a été composée pour l'occasion en clin d'œil à Géo Dorival et Roger Broders, affichistes qui ont illustré la station à de nombreuses reprises dans les années 1930. Le style est japonisant, jouant sur la géométrie et affirmant un caractère à la fois très moderne et intemporel.

Bernard Ferrari est l'architecte coloriste de Saint-Gervais depuis 1984, il a participé à de nombreux projets d'aménagement de la commune au cours des 25 dernières années, contribuant à renforcer l'identité visuelle de la station. Avec la volonté affichée de l'équipe municipale de réhabiliter et d'embellir les centres-bourgs, il est aujourd'hui sur tous les fronts pour apporter son expertise : couleurs des façades, enseignes



Le nouveau logo peut être utilisé en couleur, mais aussi en positif et en négatif



et signalétique, éclairage public, devantures de commerces, aménagements paysagers, choix de mobilier urbain... et même l'identité graphique de la commune aujourd'hui ! ■

La charte graphique complète est disponible à la Mairie ou par mail : mairie.stgervais@wanadoo.fr

CONTENTIEUX FRANCE TÉLÉCOM

Depuis plusieurs mois, France Télécom, probablement plus préoccupé par des objectifs de rentabilité que par s'appliquer à mener à bien sa « mission » de service public, s'entête à vouloir ignorer les règlements d'urbanisme qui s'imposent à tous. C'est le cas avec notre commune de Saint-Gervais qui doit résister à la nouvelle politique souhaitée par les dirigeants de France Télécom de délibérément enlaidir le paysage en plantant de nouveaux poteaux électriques à l'occasion de l'extension de ses réseaux au lieu d'enfouir ces lignes. La résistance est même un faible mot puisque non content de son refus de respecter des règles de droit public, France Télécom a assigné la commune de Saint-Gervais devant la juridiction administrative pour demander à la justice de la faire plier. Saint-Gervais, commune du Mont-Blanc précurseur en matière de protection de l'environnement et de respect

du développement durable à travers la campagne « La Montagne à l'Etat Pur », ne peut accepter ce retour en arrière. Aucun dialogue n'est possible avec les dirigeants de France Télécom, qui refusent le préalable que j'ai demandé, celui du retrait de leur recours contentieux. Comment imaginer pouvoir construire sous la menace ? De même, après les effets de son annonce, la médiation attendue des services de la Préfecture est restée sans suite. Bien au contraire, ce sont d'autres sujets de conflits qui sont apparus. D'abord l'oubli de France Télécom de s'acquitter depuis 2004 de la redevance d'occupation du domaine public, soit un dû à la commune de 34 642 €. Mais aussi les demandes insatisfaites des particuliers qui réclament sans résultat mais surtout sans même obtenir une réponse de bénéficier à Saint-Gervais du haut débit. En effet, même situés à quelques centaines de mètres de la fibre optique,

France Télécom ne donne pas suite aux demandes des habitants de pouvoir bénéficier d'internet à haut débit. C'est le cas des habitants des hameaux de Bionnay, la Vilette, le Gerdil ou encore la Gruvaz pour n'en citer que quelques-uns. Plantation de poteaux, bas débit pour les écarts, redevances oubliées... montrent malheureusement le peu d'attention et d'écoute des dirigeants de France Télécom. Ce ne sont en tout cas pas les qualités que tout citoyen et que les élus sont en droit d'attendre d'une entreprise d'envergure nationale et internationale. Il est urgent que les plus hauts dirigeants de France Télécom aient conscience de la rupture qu'ils ont créée et y apportent sans tarder les solutions adaptées. C'est ce que j'attends pour les problèmes qui concernent la commune de Saint-Gervais.

Jean-Marc Peillex,
Maire et Conseiller général de Saint-Gervais

INSTALLATION DE JEAN-CLAUDE RUFIN AU 28^e FAUTEUIL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Écrivain reconnu et récompensé en 2001 du prix Goncourt pour son roman « Rouge Brésil » (Gallimard), actuel ambassadeur de France au Sénégal, Jean-Christophe Rufin a fait son entrée officielle à l'Académie française ce 12 novembre 2009 au cours d'une cérémonie solennelle sous la Coupole, cérémonie à laquelle assistaient Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, ainsi que Gilles Grandjacques, adjoint au Maire délégué à Saint-Nicolas-de-Véroce. Monsieur Rufin a été admis dans cette institution le 19 juin 2008 au fauteuil de Henri Troyat.

C'est au cours d'une réception offerte au Quai d'Orsay par Bernard Kouchner, ministre français des Affaires

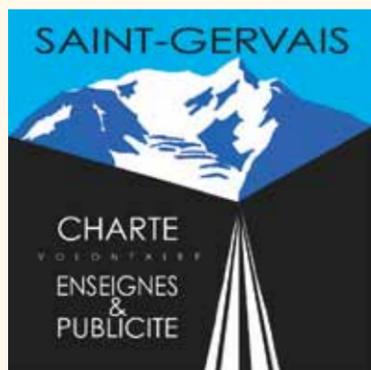
étrangères et européennes, que Monsieur Rufin a reçu mardi 3 novembre, des mains de l'historien et académicien Pierre Nora, son épée, œuvre sculptée par le célèbre artiste sénégalais Ousmane Sow, pour laquelle la commune de Saint-Gervais a été fière et heureuse d'apporter sa contribution.

C'est un privilège pour notre commune d'accueillir régulièrement Jean-Christophe Rufin, installé depuis plusieurs années à Saint-Nicolas-de-Véroce, son camp de base pour exercer un autre de ses talents : l'alpinisme.



PUBLICATION

NAISSANCE DE LA CHARTE COMMUNALE ENSEIGNES ET PUBLICITÉ



La couverture de la charte disponible en Mairie



L'étude de l'impact des enseignes sur les espaces publics a démontré que les principaux problèmes provenaient de la surenchère et/ou du surdimensionnement des enseignes, avec pour conséquence la dégradation et/ou le masquage du bâti parfois de grande qualité, tout en créant une confusion dans la lecture de l'image que les commerçants veulent diffuser aux usagers.

Les espaces publics ainsi encombrés perdent en qualité malgré les efforts de la

commune pour réaménager les rues et les espaces ouverts à la circulation piétonne. Dans le cadre de la politique de revalorisation de l'espace urbain entreprise depuis plusieurs années, une réflexion a donc été engagée en vue de réaliser un document de référence qui définit les préoccupations et devoirs de chacun dans le cadre d'un engagement moral, fixant l'ensemble des règles et moyens conditionnant la création ou la modification d'enseignes.

Au terme d'un travail ayant associé le CAUE, la commune, les commerçants, l'Architecte des Bâtiments de France (A.B.F), Monsieur Dominique Boilley, et l'architecte coloriste de la commune, Monsieur Bernard Ferrari, une charte a été établie. Celle-ci s'inscrit sous une forme non réglementaire et se présente sous la forme d'un livret largement illustré, consultable au service urbanisme de la Mairie. Elle a été adressée à tous les acteurs concernés. ■

RÉHABILITATION DE LA « VILLA BELLON » AU FAYET

Les travaux de réhabilitation de la « Villa Bellon », acquis par la commune auprès d'EDF en 2006 (voir article dans le *Projection* n°11 - été 2009), sont achevés. Démarrés en novembre 2008, ces travaux, confiés à l'OPAC de la Haute-Savoie, devenu Haute-Savoie

Habitat, ont donné lieu à l'intervention de la commune au sujet de la définition des matériaux et teintes des façades en vue d'assurer la meilleure intégration possible de la construction au milieu urbain environnant. Les appartements ont été livrés le 30 novembre 2009.

ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA MAISON EDF AU FAYET

Les recherches de biens fonciers ou immobiliers susceptibles de répondre aux besoins de logements de gens du pays ont franchi un nouveau pas avec l'acquisition par la commune de la maison EDF située à côté de la centrale hydroélectrique au Fayet. Cette propriété, d'environ 930 m² en surface de terrain, supporte un bâtiment comportant 3 logements qui totalisent 269 m² de plancher. Le montant de l'acquisition a été arrêté à la somme de 270 000 euro. Le bon état



général du bâtiment ne nécessite pas a priori de gros travaux. Une réflexion a été engagée pour déterminer les modalités d'occupation et de gestion de cette nouvelle propriété communale.

RAPPEL SUR LES AIDES AU RAVALEMENT DES FAÇADES



Un exemple de ravalement au centre-bourg de Saint-Gervais : avant/après

Par délibération du 17 février 2009, l'aide communale consentie par la commune pour le ravalement des façades dans certains des secteurs centraux des bourgs de la commune, a été réactualisée. Elle s'élève à 20 % du montant TTC des travaux, plafonné ainsi :

- pour les bâtiments jusqu'à 2 logements (avec ou sans commerce) : 2 000 € ;
- pour les bâtiments comportant plus de 2 logements (avec ou sans commerce) : 2 000 € + 250 € par logement à partir du 3^e ;
- pour les bâtiments ne comportant pas de logements (commerce/artisanat) : 2 000 €.

Pour l'hypercentre du bourg de Saint-Gervais et pour accompagner l'obligation de ravalement de façade issue de l'arrêté préfectoral 09/02/2009, ce pourcentage et ces plafonds ont été doublés pour tout accord préalable obtenu auprès de la commune avant le 24 février 2010, l'accord étant

valable pour une durée de 6 mois. Cet effort de la commune s'inscrit dans la politique de revalorisation de l'espace urbain du centre-bourg, qui vient en prolongement du réaménagement du domaine public engagé depuis plusieurs années. À ce jour, une grande majorité des propriétaires ont répondu à cette initiative communale en effectuant des travaux de ravalement des façades de leur construction, bénéficiant ainsi d'une aide exceptionnelle limitée dans le temps. Au-delà de cette échéance, les propriétaires des bâtiments, dont les façades n'auront pas été ravalées alors que leur état l'impose, seront mis en demeure de réaliser les travaux dans des conditions fixées par les textes. L'aide communale correspondra alors à celle de base allouée sur le secteur, il sera alors trop tard pour ceux qui n'auront pas engagé à temps leurs travaux. Une plaquette d'information à ce sujet est disponible auprès du service urbanisme.

LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS TOUJOURS EN RÉVISION

La procédure de révision du Plan de Prévention des Risques naturels (P.P.R.n.), engagée par décision préfectorale du 27 février 2009, se poursuit. Plusieurs réunions ont eu lieu portant notamment sur l'examen des aléas, présenté par le bureau d'études Géolithe, désigné par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (D.D.E.A.) pour le recensement et l'analyse des risques naturels. Une étude de la partie réglementaire

concernant les zones d'enjeux a été menée en parallèle. Cette première étape, achevée en novembre 2009, devrait faire suite, sur une période de deux mois environ, à un échange entre la commune et la D.D.E.A. sur le projet avant de procéder aux consultations officielles (Conseil Municipal, Chambre d'Agriculture, Centre Régional des Propriétés Forestières...) en début d'année 2010. Une réunion publique sera alors programmée pour une

présentation du projet avant l'ouverture de l'enquête publique d'environ un mois. Le P.P.R.n. révisé pourrait alors être approuvé par Monsieur le Préfet vers la fin juin 2010. Ce document étant une servitude publique qui s'impose au document d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune sera alors mis à jour, pour inclure les modifications du P.P.R.n. au travers d'une procédure de révision.

SAINT-GERVAIS : APRÈS LE JARDIN PUBLIC, LES TRAVAUX DE VALORISATION DE L'ÉGLISE CONTINUENT



Un système de chauffage par le sol a été mis en place dans l'église de Saint-Gervais au travers d'un réseau de chaleur produite par la nouvelle chaudière au gaz du presbytère. Cette nouvelle installation réglera le problème du noircissement des murs de l'église dû à l'ancien système de chauffage par air pulsé. Ce projet a nécessité le remplacement du plancher de l'église par une dalle et un sol en terre cuite. C'est la première étape d'une rénovation complète de l'intérieur et de l'extérieur de l'église. Les travaux ont malheureusement pris du retard suite au non-respect des

délais prévus par certaines entreprises : la messe du 1^{er} novembre n'a donc pas pu s'y dérouler et la réouverture de l'église aux paroissiens a dû être décalée au 15 décembre 2009.

Après l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce, c'est donc l'église de Saint-Gervais qui commence à retrouver de son éclat. Ces travaux ont permis la réhabilitation du jardin public au printemps dont les ajouts « disgracieux » de la chaufferie et du garage accolés au clocher de l'église ont été détruits en prévision de la reprise complète des façades.

RÉNOVATION DU PASSAGE DE MORGES

Le réaménagement de la place du Mont-Blanc et de ses accès est presque terminé. Les derniers travaux en date concernent le « passage de Morges » qui permet l'accès au parking souterrain et aux locaux communaux mis à disposition du groupe folklorique La Chamoshire et de l'Harmonie Municipale. Le passage, réaménagé, renforce d'une part l'aspect esthétique du passage et d'autre part l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Sous maîtrise d'œuvre et d'ouvrage de la commune, ce sont les entreprises Guelpa, Sinfal et Spie Sud-Est qui ont réalisé les travaux. Si la mise en valeur de la place principale de Saint-Gervais est quasiment terminée, d'autres passages au centre-bourg devront ensuite être aménagés comme par exemple le futur chemin



Avant/après : l'aménagement paysager sera mis en place après l'hiver



piéton qui reliera le bas de la rue de la Comtesse à la place de l'Église en longeant l'hôtel Val d'Este, le restaurant Le Sérac et la résidence de la Fontaine.

AVANCÉE DU PROJET DE PÔLE ÉDUCATIF ET SPORTIF DANS LA PLAINE DES PRATZ

Dans l'éditorial de Monsieur le Maire du *Projection* été 2009, une information a été donnée sur les études poursuivies par la commune concernant le nouveau groupe scolaire des Pratz, qui comprendra également un ensemble sportif aquatique, destiné à remplacer l'actuelle piscine. Depuis, le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé fin juillet 2009. À l'issue de la 1^{re} phase de cette consultation, 42 équipes de maîtrise d'œuvre s'étaient portées candidates, et trois d'entre elles ont été retenues pour concourir à la suite du jury réuni le 17 septembre 2009. Les projets respectifs ont été analysés anonymement par une commission technique puis par le jury qui s'est réuni le 10 décembre 2009. Après négociations, l'équipe qui a été retenue organisera la réalisation du programme en vue d'un achèvement programmé par le maître d'ouvrage délégué, la Semcoda, pour mi-2012.

Extension du réseau de gaz jusqu'aux Pratz

À cette occasion la conduite de transport de gaz sera étendue jusqu'au village des Pratz depuis la MJC en passant par le chemin du Vorassay. Renseignements auprès de Gaz de France.

AU FAYET, LES TRAVAUX DE LA « TRANCHE 4 » SE TERMINENT

Le Fayet a beaucoup changé ces dernières années et ce n'est pas fini. Cet automne ont eu lieu les travaux dits de la « tranche 4 » de réhabilitation du bourg qui concernent la rue de la Poste et la rue de la Gare : stationnement, trottoirs, éclairage, tout a été revu pour mettre en valeur cette zone située au cœur du Fayet, à proximité de la Poste, de l'école primaire et du Pôle d'échange.

Il restera à réaliser la dernière tranche de ces travaux ambitieux mais nécessaires de réhabilitation des espaces publics depuis le rond-point des Thermes jusqu'à la limite de la commune de Passy. Il faudra cependant attendre la fin des travaux de construction de la nouvelle



Les travaux avancent rue de la Gare

résidence Semcoda à l'emplacement l'ancienne maison Colson.

À SAINT-NICOLAS, C'EST LE PRESBYTÈRE QUI FAIT PEAU NEUVE



Le presbytère avant les travaux

Les travaux de rénovation du presbytère de Saint-Nicolas ont commencé cet automne et le bâtiment devrait être hors d'eau/hors d'air dès janvier afin de permettre aux travaux de continuer malgré la neige. Le bâtiment se composera de deux logements indépendants et abritera le musée du « trésor de Saint-Nicolas » ainsi qu'une salle d'exposition. Le CAUE a élaboré le programme avant qu'il ne soit confié à la maîtrise d'œuvre de l'atelier d'architecture Corine Maironi et associés, qui supervise donc les travaux.



La future bibliothèque ?

La bibliothèque quant à elle a pour le moment été transférée dans la salle communale en attendant qu'un emplacement soit déterminé pour permettre un accueil confortable de ses membres et du public. Un projet est à l'étude dans le cadre de la petite maison située à proximité des jeux d'enfants et du nouveau parking du centre de Saint-Nicolas-de-Véroce.

UN NOUVEAU PARKING À PROXIMITÉ DE L'ÉGLISE DU FAYET

Un parking flambant neuf offrant 18 places supplémentaires de parking dont une réservée aux handicapés a été créé en face



de l'église du Fayet. À son extrémité, un dispositif de conteneurs enterrés répond désormais aux besoins de tri sélectif de ce secteur. Les aménagements paysagers ont été réalisés par le service jardin de la commune. Cette revalorisation excentrée du centre-bourg du Fayet a permis d'améliorer l'aspect esthétique de cette zone jusqu'alors laissée à l'abandon.

MANIFESTATION

LA FOIRE AGRICOLE



Notre foire d'octobre attire toujours autant de monde. Dès l'aube, toute une population migre ce jour-là, de Saint-Gervais, de Saint-Nicolas, des Contamines, de Passy, de Chamonix, de Sallanches, de Megève, de la vallée de l'Arve comme de celle du Bonnant, voire de l'Arly et des départements voisins, vers notre promenade transformée en pré de foire. Toutes les forces vives du Pays du Mont-Blanc se pressent à la foire de Saint-Gervais, même le soleil n'a pas oublié d'être de la partie. On se croirait revenu à la grande prospérité de la Foire de 1371 qui avait fait de Saint-Gervais le pivot du commerce rural du haut Faucigny, depuis le Moyen Âge. Monsieur le Sous-Préfet, Monsieur Christian Monteil, Président du Conseil général, Parlementaires, Conseillers généraux, Maires et élus du Pays du Mont-Blanc sont venus entourer le comité d'organisation et Jean-Marc Peillex, Maire et Conseiller général du canton. Tous ont répondu présent à ce rendez-vous qui comporte un concours de la race d'Abondance mais aussi la présentation d'autres races : Herens, Highland, sans oublier les chevaux, les ânes et les mulets, les moutons, les chèvres et les cochons. L'Association de la foire n'est pas qu'une association organisatrice, même si elle consacre à ce rôle la majeure partie de son temps. Organiser une telle manifestation suppose un engagement fort des volontaires qui entourent le Président et nous saluons ici l'engagement de tous ces bénévoles sans lesquels cette journée tant attendue de la mi-octobre ne pourrait avoir lieu.

Le pivot de la manifestation reste la forte présence des agriculteurs et de leurs bêtes sur le pré de foire reconstitué sur la promenade.

Le comité d'organisation ne veut pas se laisser enfermer dans cette seule mission d'intendance, il n'oublie pas l'autre volet de sa mission qui est de promouvoir l'agriculture de montagne, de valoriser la vie rurale et pastorale de notre vallée.

La vitrine de l'agriculture de la montagne alpine

Ce rendez-vous annuel d'octobre devient une belle vitrine de notre agriculture de montagne, de son savoir-faire, de ses produits de terroir, des métiers, de l'entretien de nos paysages et de son environnement. Cette foire, 32^e du nom, a l'âge de la revue d'histoire locale « En Coutère » ; comme elle, elle participe au respect des traditions rurales qui ont façonné notre vallée de Montjoie depuis des lustres. Tradition et mouvement, deux mots qui collent bien à la réalité de l'événement avec les continuités et les permanences d'un côté, mais sans oublier les ouvertures sur le monde en gestation de l'autre. La foire est un puissant vecteur de rassemblement de toutes les forces vives de notre vallée : le monde agricole, le monde rural se trouvent en phase avec tous les actifs de Saint-Gervais aux côtés de toutes les associations de la commune, parties prenantes de cette journée. Cette manifestation dépasse le simple cadre saint-gervolain, elle s'élargit aux Contamines avec la Rencontre des Muletiers du samedi et devient la grande manifestation d'automne de tout le Pays du Mont-Blanc, pour déboucher, au fil des ans, vers une manifestation transfrontalière qui s'ouvre sur le Val d'Aoste et le Valais de chaque côté des Alpes et des frontières.

La rencontre intergénérationnelle

La foire, c'est aussi l'ouverture au monde des jeunes, avec la participation active du CCJA, ce groupement des jeunes agriculteurs. Les jeunes paysans sont présents avec leurs bêtes, mais aussi avec leur organisation qui tient un stand sur le pré de foire. Les anciens restent la cheville ouvrière de l'organisation et épaulent les jeunes dans leur travail et leur présence, sachant que celle-ci est le meilleur gage d'avenir pour la foire comme pour l'agriculture de montagne qu'ensemble nous voulons tous défendre. Cette ouverture au monde de la jeunesse se prolonge en ouvrant la journée à tous les jeunes du pays, à travers les associations sportives, les associations culturelles, les associations artisanales.

Les rendez-vous de la foire

Le pivot de la manifestation reste la forte présence des agriculteurs et de leurs bêtes sur le pré de foire reconstitué sur la promenade. Les s'nailles rythment cette matinée, éveillent la curiosité des plus jeunes et font émerger des souvenirs d'enfance chez les plus âgés. Autour des bêtes et de leurs bergers, on retrouve naturellement les produits, les producteurs et les artisans : les produits régionaux, les produits de l'artisanat local (qui, lui, ne vient pas de Chine !). Pêle-mêle, on peut faire son marché avec le pain à l'ancienne de Serge Ducroz, le cidre fabriqué sur place par l'équipe de bénévoles animée par Émilien, les bougnettes que cuisinent devant nous ces dames de la Chamoschire, le travail du cuir, le travail du bois, les peintres et aquarellistes, le stand des cloches, le stand de la forêt. Tous ces producteurs, tous ces artisans sont le cœur de la manifestation. Autour de ces incontournables, on voit se greffer, à la périphérie, toutes les associations vivantes du pays, les écoles, les associations sportives, le ski club, l'école de ski, les guides, l'école d'escalade, les associations de santé – don du sang –, la pêche, le comité de jumelage, les associations de Patrimoine – SGPV –, les associations culturelles, comme la MJC, la revue « En Coutère » ou la jeune association des auteurs du Mont-Blanc qui rassemble les écrivains du cru. La foire apprécie également l'engagement des équipes de la sécurité : le PGHM, la brigade de gendarmerie, la police municipale, le secours en montagne et les sapeurs-pompiers volontaires, tous présents. N'oublions pas l'investissement des employés municipaux, avec l'équipe de Bernard Mugnier, qui préparent les lieux en amont et qui doivent tout nettoyer dès l'extinction des derniers lampions de la fête. La clé de la réussite de cette journée est détenue par l'équipe de bénévoles et le comité d'organisation. ■

Gabriel Grandjacques et Titi Tuaz



LE COMITÉ CANTONAL DES JEUNES AGRICULTEURS

UN ÉLAN DE JEUNESSE POUR L'AGRICULTURE LOCALE

Les jeunes agriculteurs du pays du Mont-Blanc se sont regroupés au printemps 2008 pour former le Comité Cantonal des Jeunes Agriculteurs : le CCJA. Ils sont une quarantaine au travers des quatorze communes de notre belle vallée, soucieux de tisser des liens entre eux pour créer une

dynamique de groupe et une certaine solidarité. Trois administrateurs du CCJA sont régulièrement en réunion à la Chambre d'Agriculture pour connaître les dernières lois votées, les prochaines décisions et faire remonter les difficultés rencontrées sur les exploitations.

En 2010, le bonheur n'est plus seulement dans le pré !

Aujourd'hui, il devient très difficile de conserver une activité agricole. Pour pouvoir exister, une ferme doit répondre à des critères, un foncier vital fixé par la Chambre d'Agriculture en terme de surface de fauche, de pâturages et d'alpages qui contribuent à la survie de l'exploitation et à sa qualité. Problèmes fonciers, conflits d'usage, relations difficiles entre agriculteurs et voisinage ou situations cocasses vécues avec les touristes sont bien existantes. L'exploitant agricole est aussi un chef d'entreprise qui doit faire fonctionner et optimiser ses services : inséminations des troupeaux, prêts pour les bâtiments et le matériel et toute la gestion administrative et financière.



Agriculture et primes : ce qu'il faut savoir

Il est vrai que l'agriculteur touche des primes et la société sait bien le lui reprocher : pourtant si elles n'existaient pas, les agriculteurs ne survivraient pas. Leurs produits sont vendus au public en dessous de leur prix de revient et les aides assurent alors un revenu minimum à l'exploitant. « Travailler plus pour gagner plus », mais pas dans le milieu agricole. Selon les chiffres du CER, un agriculteur dans notre vallée touche en moyenne 950 euros par mois pour 60 heures de travail hebdomadaire rémunérées à moins de 4 euros de l'heure !

Des produits de qualité

Les producteurs sont soumis à des normes strictes tant pour le lait qu'au bout de la chaîne sur le produit fini. Notre région est riche en AOC (Appellation d'Origine Contrôlée) et IGP (Indication Géographique Protégée). La Haute-Savoie produit 270 millions de litres de lait et 33 000 tonnes de fromages labellisés (chiffres CAHS 2009). L'agriculture est



Le stand des jeunes agriculteurs à la fête de Saint-Nicolas

une activité nourricière, ne laissons pas nos produits du terroir partir dans le grand tourbillon de la mondialisation. La société connaît mal le métier des agriculteurs et parallèlement il leur est très mal ou très peu expliqué. C'est pourquoi la jeunesse agricole est là pour tenter d'y remédier. Les Jeunes Agriculteurs du Pays du Mont-Blanc sont présents dans différentes manifestations (foires d'automne, en particulier la Foire agricole de Saint-Gervais, promotion des fromages de Savoie notamment cet hiver aux Contamines-Montjoie et à Saint-Nicolas-de-Véroce) mais également à travers l'organisation de « fermes ouvertes » et d'« école à la ferme ». Vous l'aurez compris, les jeunes agriculteurs sont soucieux de leur avenir et se posent de multiples questions parfois sans réponses, mais ce sont des passionnés. Alors, venez les rencontrer sur place et lors des manifestations. ■

Flavie Melendez, CCJA

L'AVENIR DE NOS ALPAGES

Depuis 2005, la commune de Saint Gervais conduit un important programme de revitalisation de ses alpages. D'une part, elle a défini un programme pluriannuel d'investissements et d'équipements de ses zones pastorales et de ses chalets communaux et d'autre part, elle participe avec la Société d'Économie Alpestre à une expérimentation de « troupeaux d'intérêt collectif ». Soutenue par le Conseil général de la Haute-Savoie, dans le cadre de sa politique en faveur des Espaces naturels sensibles, cette expérimentation consiste à mobiliser des

troupeaux ovins et caprins ainsi que des bergers spécialisés pour la reconquête de certaines zones en déprise pastorale. L'intervention des troupeaux, gardés de manière permanente avec mise en œuvre de système de parcs de nuit déplacés tous les deux jours, est appuyée par des travaux manuels ou mécaniques de débroussaillage pour la réouverture de passages dans les « arcosses » et la lande à rhododendrons.

Cette expérimentation a pour finalité :

- la reconquête par des troupeaux de zones pastorales qui n'étaient plus

ou pas assez pâturées, ce qui porte préjudice à la qualité paysagère et environnementale ainsi qu'aux grands équilibres traditionnels de la montagne de notre département ;

- la recherche de coûts d'intervention de débroussaillage inférieurs aux techniques traditionnelles (broyage mécanique ou travaux manuels) ;
- la mise en œuvre de bergers qualifiés et la revalorisation de leur métier ;
- l'instauration d'une concertation annuelle entre alpagistes, propriétaires, gestionnaires des domaines skiables et du tourisme d'été, gestionnaires de l'eau, de la faune sauvage et de la flore avec bien évidemment les élus communaux ;
- la mise en œuvre de nouvelles techniques de « pâturage alterné » entre bovins, caprins et ovins dont l'efficacité en termes d'entretien de l'espace est tout à fait remarquable ;
- la protection des troupeaux contre les prédateurs.

Pour Saint Gervais, l'expérience débutée en 2005 avec, il faut le reconnaître, de nombreux aléas et tâtonnements, a permis en quatre ans la reconquête pastorale globale d'une zone de près de 200 hectares représentant un circuit allant du secteur du Gouet à Saint-Nicolas-aux-Lanches ainsi qu'une partie

de l'alpage communal de la Grand Montaz en complément du troupeau géré par Humbert Ducrey et englobant enfin le Mont-Joly, au-dessus du secteur pâturé par le groupement pastoral d'Hermance. L'étape finale de ce processus expérimental, pris en compte financièrement à près de 50 % par le Département, a été, durant l'été 2009, l'installation d'un éleveur alpagiste permanent sur le circuit identifié. Ainsi, François Prévent, jeune éleveur de Bonneville, gère non seulement son troupeau d'ovins d'environ 300 têtes mais prend de plus en pension 500 brebis et agneaux, à la grande satisfaction des propriétaires privés et publics du secteur et avec le soutien remarquable de tous ses voisins alpagistes.

Le résultat visible, et durable maintenant, est l'amélioration très sensible du tapis herbacé, notamment par les techniques des parcs de nuit déplacés sur l'ensemble de la zone et le recul de la végétation ligneuse qui se traduit par une augmentation de la diversité biologique. C'est aussi la présence souriante de François et de sa petite famille qui ont investi le chalet du Plane réhabilité et mis à disposition par la commune. ■

Pierre Lachenal, Société d'Économie Alpestre en collaboration avec Titi Tuaz



LE DOMAINE SKIABLE DE SAINT-GERVAIS DIVERSIFIE SON ALIMENTATION EN EAU AVEC LE POMPAGE DE BIONNAY

Aujourd'hui, la montagne française maîtrise la gestion de la ressource en eau et s'applique à la partager tout en la préservant. Les communes sont les garantes de la bonne utilisation de cette ressource naturelle et assurent le respect de l'intérêt général en étroite coopération avec tous les usagers de l'eau. Un état d'esprit que la SEMJ et la STBMA partagent avec la commune de Saint-Gervais et qui est à la base de la mise en service, début décembre 2009, d'une nouvelle station de pompage à Bionnay. Cela fait maintenant plus de dix ans que le domaine skiable de Saint-Gervais s'est équipé d'un réseau de neige de culture. Ce réseau, qui comprend aujourd'hui

200 enneigeurs, a la particularité d'avoir un système d'alimentation très diversifié. Le besoin pour deux enneigements des pistes équipées est de 120 000 m³ d'eau. Jusqu'en décembre 2009, la ressource provenait de deux réserves collinaires (Mont-Joux et Chateluy) avec leurs captages permettant de disposer de 50 000 m³ et des prélèvements sur le réseau de distribution publique (environ 70 000 m³ dont 40 000 prélevés avant le 15 décembre et 30 000 m³ pendant la saison d'hiver). Cette alimentation mixte était efficace mais la collectivité a décidé d'aller plus loin et de mettre à profit le débit du Bonnant pour diminuer les prélèvements sur le réseau public. Des travaux ont donc été réalisés, financés à 30 % par le Département, 35 % par la commune et 35 % par la STBMA et la SEMJ. Directement prélevée dans le Bonnant à 930 mètres d'altitude, l'eau est remontée grâce à des stations de pompage à 1 225 m d'altitude puis à 1 980 m pour alimenter les secteurs des Chattrix et de la Croix du Christ sur Saint-Nicolas-de-Véroce et procéder au remplissage des réserves du Mont-Joux et de Chateluy sur le domaine de Saint-Gervais. Désormais, le captage de Bionnay peut apporter 180 000 m³ d'eau, qui viennent s'ajouter

aux captages des réserves collinaires et ce sont seulement 35 000 m³ d'eau qui seront prélevés sur le réseau public, essentiellement pour les installations du plateau de la Croix à Saint-Nicolas et du Bettex à Saint-Gervais. Le débit de prélèvement du captage de Bionnay est de 180 m³/h ou 50 l/s, soit de l'ordre de 2 % du débit hivernal du Bonnant. Les chiffres annoncés ici sont des chiffres moyens. Jean-Claude Oly, Directeur de la STBMA, rappelle que la neige de culture ne représente que 2 % des précipitations naturelles sur le domaine skiable et que des plans de gestion raisonnée de la neige de culture sont mis en place. « Les enneigeurs ne produisent que quand cela est nécessaire et où cela est nécessaire. L'hiver dernier, les équipements ont assuré 70 % de la production de neige de culture avant le 15 décembre. De plus le stockage de l'eau dans les réserves collinaires permet de s'affranchir du réseau de distribution public en période de forte fréquentation de la station. » Quant à la qualité de l'eau restituée au milieu naturel, elle ne change pas puisque, contrairement aux idées reçues, la neige de culture ne contient aucun adjuvant. Les nouvelles générations d'enneigeurs permettent des rendements élevés et des consommations énergétiques

mesurées sans apport autre que l'air et l'eau. Aucun adjuvant n'est utilisé sur Saint-Gervais, ce qui est d'ailleurs le cas sur la France entière. La technique d'enneigement avec adjuvant ne s'est pas développée, aussi bien pour des raisons écologiques qu'économiques. D'autres chiffres sont intéressants à connaître : sur Saint-Gervais la fourniture d'eau par le réseau de distribution publique pour la neige de culture représentait avant la mise en service de l'installation de Bionnay 70 000 m³ sur 780 000 m³ d'eau disponibles sur les 5 mois d'hiver. Avec la nouvelle station de pompage le prélèvement sur le réseau public sera diminué de moitié et inférieur à 5 % de la quantité d'eau disponible. La neige est produite en une couche de 60 cm en moyenne sur les pistes équipées (contre 4 à 5 mètres de neige naturelle). La surface enneigée de 60 ha représente 30 % des pistes damées, 6 % de la superficie du domaine skiable, soit 1 % de la surface de la commune de Saint-Gervais. La quantité totale d'eau mise en œuvre : captages, pompes, réserves et réseaux publics, représente 0,5 % des précipitations hivernales sur la commune. Globalement, l'impact hydraulique est donc négligeable.

SEMJ



Le plateau de la Croix sur la station de Saint-Nicolas-de-Véroce

LE MONT BLANC CULMINE À 4810,45 MÈTRES

En partenariat avec le Conseil général de Haute-Savoie et le comité de candidature d'« Anney Haute-Savoie Mont-Blanc 2018 », la Chambre des Géomètres-Experts a réalisé une cinquième opération de mesure du mont Blanc réalisée le 13 septembre 2009. Le résultat a été annoncé officiellement le 5 novembre 2009 à Annecy : il va falloir réviser les manuels de géographie de 45 centimètres par rapport aux mesures de 2007, car le sommet du Mont-Blanc culmine désormais à 4810,45 m. Cette nouvelle altitude a été déterminée par des géomètres, à l'aide d'un

GPS garantissant une précision centimétrique des résultats et validée par l'Institut Géographique National.

En 2001, lors de la première mesure dans le cadre de cette opération, le mont Blanc culminait à 4810,40 mètres : il y a donc eu peu d'évolution de l'altitude en elle-même mais d'autres observations ont pu être réalisées à cette occasion.

Les géomètres ont étudié la calotte glaciaire, découvrant que le volume de neige au-dessus de 4 800 m avait diminué par rapport à 2007, passant de 24 062 m³ à 21 626 m³ en 2009. Ils ont également observé « un déplacement horizontal record de la crête qui s'est déplacée de 26 mètres vers l'Italie, le sommet du mont Blanc continuant néanmoins à être situé en France sur la commune de Saint-Gervais ».

Ces mesures « sont révélatrices d'une météorologie, mais il est délicat de dégager des tendances climatologiques et de lier ces évolutions au réchauffement climatique », a estimé Emmanuel Le Meur, glaciologue au Centre National de la Recherche Scientifique de Grenoble.

UNE ÉTUDE GLACIOLOGIQUE DU GLACIER DE TÊTE ROUSSE

Dans la nuit du 11 au 12 juillet 1892, la rupture d'une poche d'eau avait entraîné une vidange brutale de 200 000 m³ de « lave glaciaire » (eau et boue) et provoqué la destruction des thermes de Saint-Gervais, provoquant 175 morts. Cette catastrophe est l'une des plus meurtrières provoquée par un glacier dans les Alpes. En 2007 et 2008, à la demande du Service de Restauration des Terrains en Montagne, une équipe de recherche du Laboratoire de Glaciologie de Grenoble, sous la responsabilité de Christian Vincent, réalise, en collaboration avec le Laboratoire de Géophysique Interne et Tectonophysique, une étude glaciologique. Elle a pour but d'estimer les risques de formation d'une nouvelle poche d'eau et la nécessité de maintenir ou non l'entretien de la galerie construite en 1904 sous le glacier (censée prévenir une nouvelle catastrophe). L'étude conclut qu'il n'est pas utile de maintenir cette galerie. Elle montre également que le glacier est encore épais, il dépasse 60 mètres d'épaisseur

par endroit et il n'a perdu que 15 à 20 mètres de glace depuis 1892. Les mesures radar montrent que le glacier est situé dans une cuvette profonde, les mesures de température dans la glace indiquent que le glacier a des températures négatives d'environ - 2 °C. Toutefois l'ensemble de ces observations ne permet pas de conclure définitivement sur la présence ou l'absence d'eau dans le glacier, ni sur la possibilité de formation d'une nouvelle poche d'eau. Pour cette raison, le Laboratoire de Glaciologie a proposé de poursuivre les investigations dans le cadre d'un programme Intereg sur les risques d'origine glaciaire, dont la commune de Saint-Gervais est partenaire. L'un des axes de cette étude est de rechercher une méthode de prospection capable de déterminer la quantité d'eau dans un glacier. En septembre 2009, une équipe du Laboratoire d'Étude des Transferts en Hydrologie et Environnement de Grenoble, sous la responsabilité de Marc Desclotres, a procédé à des observations sur le glacier



La tente de mesure du laboratoire LTHE protège 150 kilos de matériel scientifique piloté par ordinateur et relié à un câble électrique déployé sur la glace selon un carré de 80 x 80 mètres. Un sondage géophysique se déroule sur une journée au même endroit, puis le câble est déplacé de 40 mètres.

suivant une technique tout à fait innovante, dite de « Résonance Magnétique des Protons » (RMP), pour tenter d'estimer la quantité d'eau liquide contenue dans le glacier. Cette étude est financée dans le cadre de l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Grenoble (OSUG). Les résultats devraient être connus et publiés en 2010 lorsque l'analyse de ces données sera terminée.

Christian Vincent



Les géomètres déployant la banderole au sommet avant de procéder aux mesures.

ÉTUDE SCIENTIFIQUE

LE GLACIER DE BIONNASSAY SOUS SURVEILLANCE

À l'heure actuelle, vu la masse d'informations produite sur le thème du climat, et bien souvent reprise par tous sans vérification scientifique, il devient primordial de recentrer l'attention sur des mesures de terrain fiables et pertinentes pour argumenter sur ce sujet sensible avec des chiffres sérieux et réels. Sur ce point, la mesure de l'évolution des glaciers est certainement la plus pertinente qui soit en matière d'évolution du climat.

Comment les glaciers nous informent sur le climat ?

Le glacier de Bionnassay, glacier de premier ordre de la face ouest du Mont-Blanc, est l'objet de mesures photographiques automatiques depuis juillet 2009 par le bureau d'étude Glaciolab, dirigé par Luc Moreau. Cette étude, financée par la commune de Saint-Gervais sur proposition de Glaciolab, fait suite aux mesures annuelles de longueur du glacier déjà réalisées depuis 1988 par Luc Moreau. L'évolution d'un glacier résulte des conditions climatiques locales, équilibre permanent et sensible entre l'accumulation de la neige qui alimente le glacier et la fonte estivale qui le fait diminuer. C'est par conséquent l'élément naturel le plus réactif au climat, marqueur majeur de ses variations. Chaque glacier possède son caractère, son temps de réaction au climat (crue, décrue, vitesse d'écoulement) suivant des caractéristiques qui lui sont propres (bassin d'alimentation d'altitude, glacier blanc ou noir, avec un grand dénivelé, de face nord ou sud, de vallée ou de cirque, avec chute de séracs ou non, glace froide ou tempérée, etc.). Pour connaître l'état de santé d'un glacier, il ne suffit donc pas de mesurer la neige qui tombe et la glace qui fond : il est essentiel de le mesurer sur toute sa longueur et sur plusieurs années pour en déduire une tendance et connaître sa dynamique, ses « humeurs ».

Qu'en est-il du glacier de Bionnassay ?

Les 200 mètres de perte de longueur du glacier montre qu'il est en « récession modérée », en comparaison des 800 m de perte du glacier des Bossons depuis 1983 ou des 600 m de celui d'Argentière depuis 1989, grâce probablement à une couverture rocheuse importante sur sa langue terminale. Il apparaît que la perte de longueur modérée constatée est effectivement faussée par la couverture rocheuse du glacier sur sa partie aval car la perte de masse dans sa partie amont y est plus importante : le lit rocheux apparaît à plusieurs endroits dans les ruptures de pente, zones les plus sensibles en épaisseur et régulées par les vitesses d'écoulement (Moreau 95). Cette mesure de longueur n'est toutefois qu'une information incomplète et partielle qui résulte de l'évolution de la masse et de la vitesse du glacier. Saint-Gervais et Glaciolab ont donc décidé d'engager des mesures de bilan de masse annuelles plus complètes

(évolution de la masse de glace totale = accumulation – fonte) qui permettront de mesurer l'état de santé du glacier, comprendre ses variations de longueur et de vitesse, et ainsi son temps de réaction au climat. Étant donné le cas assez complexe du glacier de Bionnassay, avec plusieurs ruptures de pente, une alimentation par des avalanches, la proximité des glaciers froids de la face nord de l'aiguille de Bionnassay ou encore le débordement du glacier par-dessus les moraines de 1920 lors de la crue des années 1980, il a été convenu, pour un budget raisonnable, de mixer les méthodes glaciologiques et hydrologiques pour la poursuite de l'étude en 2010 : mesure de l'eau qui rentre dans le système « glacier » sous forme solide par une station nivométrique avec transmission à distance et mesure de l'eau qui en sort (collaboration avec un laboratoire universitaire de Dijon), placement de balises implantées dans la glace pour mesurer la vitesse d'écoulement et de fonte. Ces mesures se font sur le long terme et engageant de l'énergie de la part de la commune mais elles lui procureront des informations annuelles concrètes et chiffrées afin de solidifier les connaissances environnementales locales, d'informer le public sur l'évolution du patrimoine qu'il visite et surtout de mémoriser l'évolution rapide de son territoire et du paysage communal au cours du temps. Cela permettra aussi de construire une base scientifique sérieuse sur laquelle le développement local pourra s'appuyer, étayant et argumentant les principes du développement durable à l'échelle locale et mondiale, dans lequel nous devons tous nous engager davantage.

Une situation unique qui mérite d'être soulignée

Un patrimoine glaciaire comme celui de Saint-Gervais, s'étalant depuis les glaciers froids du sommet du Mont-Blanc jusqu'au glacier tempéré de Bionnassay, est un atout majeur en matière de communication environnementale, scientifique, pédagogique et touristique. Il pourrait être opportun, vu les facilités d'accès au glacier par le Tramway du Mont-Blanc, qu'il devienne un sujet concret de prise de conscience et d'objectif pédagogique pour les enfants et les adultes en saison estivale avec des panneaux explicatifs pédagogiques, une exposition et des lectures du paysage sur le terrain. Le glacier de Bionnassay est un cas d'école et concentre un bon nombre de caractéristiques glaciaires que l'on ne retrouve que partiellement dans d'autres glaciers du massif. Dans un cadre élargi au massif du Mont-Blanc, hors des frontières communales et nationales, il est évident que plus les informations sur tous les glaciers de ce massif seront développées, que ce soit en France, en Italie ou en Suisse, plus nous serons à même de préciser les moyennes calculées et les temps de réaction de nos glaciers alpins, ainsi que leur taux de fonte, qui permettent de comprendre ce qu'ils nous disent (ou pas) sur ce climat qui leur est défavorable depuis vingt ans.

Appel à contribution

Dans le cadre de cette étude qui commence, soutenue par Saint-Gervais, il serait intéressant en parallèle de recueillir et mettre en valeur tous les documents existants et peut-être éparpillés



Luc Moreau explique les tenants et les aboutissants de cette étude devant le glacier de Bionnassay

dans la population, sous toutes formes que ce soit (photos, gravures, écrits, traces, études universitaires) au sujet de ce patrimoine glaciaire d'hier à aujourd'hui. L'idée serait de recueillir tous les documents écrits et photographiques existants sur les anciennes fluctuations de cet appareil glaciaire de premier ordre de la face ouest du Mont-Blanc. Nous sommes les témoins d'une décrue glaciaire, précisons-la de manière chiffrée. ■

L. Moreau,
« Glaciolab », bureau d'études dirigé par Luc Moreau, glaciologue professionnel rattaché au laboratoire CNRS EDYTEM de Chambéry

ÉTÉ 2009 : ÉVOLUTION DU GLACIER DE BIONNASSAY



Le glacier photographié fin juillet et début septembre : les différences sont déjà très visibles à 40 jours d'intervalle



EN EXCLUSIVITÉ CET HIVER À SAINT-GERVAIS : LE TROPHÉE MER MONTAGNE

Du 25 au 28 janvier 2010, Saint-Gervais vivra au rythme de quatre jours de sport, de



compétition et de rencontres entre les grands noms de la mer et de la montagne lors de la première édition saint-gervolaine du Trophée Mer Montagne qui sera l'occasion d'une rencontre amicale entre marins et montagnards, des échanges qui mêlent aventure et compétitions, et toujours des expériences et des témoignages de haut niveau de la part des ambassadeurs de ces deux univers grandioses que sont la mer et la montagne. Depuis plus de quinze ans, plus de 200 têtes d'affiches

de la voile olympique et océanique, du ski alpin, de l'alpinisme, de l'escalade et du freeride se sont retrouvées... et ça continue en 2010 à Saint-Gervais ! L'événement est réputé pour l'échange convivial qu'il permet avec la population locale de la station qui accueille le trophée. Par équipes de trois, tirées au sort, un marin, un montagnard et un jeune issu des ski clubs de Saint-Gervais devront arriver au bout des 8 épreuves concoctées par l'équipe du Trophée Mer Montagne avec l'aide

des guides et des écoles de ski. Slalom géant, rallye à ski, randonnée à ski, border cross, luge sur Optimist... le Trophée Mer Montagne réunit des épreuves sportives diverses et variées, où l'humour et le sport font bon ménage ! Chacune des épreuves exigera des compétences complètes et une condition physique irréprochable. Chacun des athlètes devra donner le meilleur de lui-même ! Des animations et une soirée conférence ponctueront le déroulement de l'événement.

UN FILM PROMOTIONNEL DE SAINT-GERVAIS

Ce lundi fut aussi la date de sortie du film promotionnel été de Saint-Gervais. Réalisé par William Mermoud, il sera utilisé pour la promotion externe et interne de Saint-Gervais : le film sera diffusé lors des salons, sur le site Internet et sur les écrans géants des panneaux interactifs de Saint-Gervais. Une façon simple, par exemple, de montrer aux touristes de l'hiver, que Saint-Gervais est aussi une destination pour l'été. Ce film est le premier d'une série puisqu'un film « hiver » et un film « nature » sont déjà en préparation. « Le principe de ce film est de proposer un fil conducteur, un guide pour emmener le promeneur tout au long de la projection. Il participera donc à une visite de Saint-Gervais, en suivant des gens ou des objets sans se lasser... L'objectif est qu'il puisse presque imaginer qu'il a vécu ces situations lui-même », explique William Mermoud, de New Prod. Ce jeune réalisateur originaire des Contamines souhaite développer son activité dans la région. Le film est visible en ligne sur le site de l'Office de Tourisme www.st-gervais.net. Les grands événements de Saint-Gervais réalisés par TV Mountain dans le cadre d'un partenariat avec la commune sont visibles sur www.tvmountain.com/index.php/villes/st-gervais-mont-blanc.



Le sentier du Baroque est l'un des thèmes abordés dans le film, mettant en valeur son aspect culturel et la randonnée en elle-même.

26^e FESTIVAL MONT-BLANC D'HUMOUR DU 6 AU 12 MARS 2010

L'événement saint-gervolain, qui fêtera sa 26^e édition en 2010, change de formule pour se recentrer sur la scène émergente et étoffer sa proposition de découverte de jeunes talents. Un objectif qui permettra de proposer une offre artistique plus large dans un souci d'équilibre entre les têtes d'affiches et les artistes de demain. Ainsi en 2010, le programme du Festival s'articulera autour de quatre têtes d'affiches et de trois soirées découverte.

Au programme :

Samedi 6 mars : Michel Boujenah - « Enfin libre »

Dimanche 7 mars : Soirée découverte, avec deux spectacles

Lundi 8 mars : Michaël Grégorio - « Michaël Grégorio pirate les chanteurs »

Mardi 9 mars : Soirée découverte, avec deux spectacles

Mercredi 10 mars : Elisabeth Buffet

Judi 11 mars : Soirée découverte, avec deux spectacles. Cette soirée offerte aux Saint-Gervolains accueillera en deuxième partie de soirée le spectacle de la gagnante 2009 du festival off, Sophie Bonduelle, « Sophie la Harpiste »

Vendredi 12 mars : Sophie Mounicot

Cet hiver, l'exposition Kaviik du Plateau de la Croix rendra elle aussi hommage au thème de « l'humour » à travers des affiches des précédentes éditions du Festival qui seront exposées de part et d'autres d'un parcours défini pour le plus grand plaisir des skieurs et des non-skieurs.

LA VISITE VIRTUELLE DE SAINT-GERVAIS

Saint-Gervais, une fois de plus précurseur en matière de communication, a mis en place sa « visite virtuelle ». Chez vous, sur Internet, vous pouvez visiter Saint-Gervais à 360°. Ces photos d'un nouveau genre sont aussi utilisées sur les écrans géants et permettent de faire découvrir aux touristes les richesses de la commune dès leur arrivée à la gare du Fayet ou au centre-bourg de Saint-Gervais. Visiter les églises baroques, se retrouver au cœur d'un événement, partir en randonnée sur les chemins, découvrir les activités de la commune, admirer la vue sur le Mont-Blanc : tout est possible comme si vous y étiez. Une version hiver sera mise en ligne début 2010. Sébastien Cosson, de Phénomédia, photographe saint-gervolain, a réalisé ce

site. Il faut deux passions pour être un bon « photographe panoramiste » : celle de la photo et celle de l'informatique. Les prises de vue sont faites avec un appareil équipé d'une tête panoramique. Ensuite, les clichés sont assemblés avec un logiciel spécifique qui crée une sphère parfaite au centre de laquelle le visiteur se retrouve lorsqu'il navigue sur le site www.st-gervais.phenomedia.fr.



En un « clic » vous entrez au cœur des plus beaux endroits de la commune, ici à Miage.

14^e ÉDITION DU SALON ÉNERGIE MONTAGNE ET HABITAT

L'Espace Mont-Blanc accueillera de nouveau le Salon Énergie Montagne et Habitat les 26, 27 et 28 mars 2010. Ce salon, qui traite de la maîtrise de l'énergie en milieu alpin, s'adresse à tous les professionnels et particuliers concernés par la construction et la rénovation de l'habitat. Lors de sa dernière édition, la manifestation a reçu plus de 1 500 visiteurs dont 30 % de professionnels. Dans le cadre de ce salon, tous les aspects de la maîtrise de l'énergie sont mis en évidence dans des domaines diversifiés : chauffage et cheminées, énergies renouvelables, installations et protections électriques, climatisation, traitements des déchets, isolation naturelle, matériaux d'éco-construction, etc. Plusieurs conférences et animations sur le thème du développement durable seront proposées aux visiteurs. De plus, les visiteurs seront appelés à voter pour élire le meilleur stand et le meilleur produit du salon. Les Trophées « Énergie Montagne 2009 » ont été attribués au SITOM (tri sélectif et recyclage des



déchets) pour le meilleur stand, tandis que le Trophée du meilleur produit a récompensé un nouvel exposant, Positiv'Énergie, spécialisé dans la distribution de poêles à bois innovants et écologiques. Fruit du partenariat actif entre les 21 étudiants de la section technico-commerciale du Lycée du Mont-Blanc René-Dayve, le milieu professionnel et la commune de Saint-Gervais, ce salon constitue une expérience professionnelle unique pour les étudiants. Pour en savoir plus : www.energie-montagne.org

Yves Juillard

UNE QUATRIÈME FLEUR POUR SAINT-GERVAIS

TRAVAIL DE LONGUE HALEINE POUR UNE CONSÉCRATION MÉRITÉE

C'est fait ! Mme Lesage, du Comité National des Villes et Villages Fleuris, a annoncé vendredi 29 octobre 2009 lors d'une cérémonie officielle la décision d'attribuer la quatrième fleur à la commune de Saint-Gervais, qui entre ainsi dans le cercle très fermé des 205 communes françaises aux quatre fleurs.

Ce sont plusieurs années de travail et d'investissement sans relâche qui viennent d'être récompensées par cette distinction suprême. Jean-Marc Peilleux, Maire et Conseiller général du canton, félicite l'ensemble des services communaux et la population locale qui n'a eu de cesse de faire avancer la commune et de soutenir ce projet.

En quarante ans, le label « Villes et Villages Fleuris » est devenu porteur d'un véritable phénomène de société, tant auprès des élus qu'auprès du grand public. Année après année, cette réputation s'est amplifiée et ce sont

aujourd'hui 12 000 villes et villages, près d'un tiers du total des communes, qui participent au « Concours des Villes et Villages Fleuris ».

La portée symbolique forte du label « Quatre Fleurs » tient tout particulièrement aux critères originaux de jugement. Le patrimoine paysager et végétal de la commune est bien sûr le premier critère retenu, mais la moitié de la note est attribuée aux efforts de la commune pour améliorer le cadre de vie et l'engagement dans les actions de développement durable : respect de l'environnement, valorisation du bâti, pratique du tri sélectif, propreté, gestion de l'eau, animation et valorisation touristique, qualité d'accueil, politique globale d'aménagement, etc.

C'est donc l'ensemble de la politique de développement de la commune qui est aujourd'hui récompensé et cette victoire conforte la municipalité dans ses actions pour l'amélioration du cadre

de vie des habitants et de ses hôtes à Saint-Gervais. Après Annecy, Évian, Yvoire, Megève et Saint-Gervais, on ne peut que souhaiter que Sallanches et Chamonix, les autres communes « trois fleurs » du Pays du Mont-Blanc rejoignent très bientôt le cercle des communes aux quatre fleurs, pour le plus grand plaisir des habitants et de nos visiteurs. ■



Bernard Mugnier, Thierry Nicoletto, Jean-Marc Peilleux, Jean Falquet et Nathalie Deschamps lors de la cérémonie officielle d'annonce des résultats.



Lettre officielle d'attribution du label par Hervé Novelli

« Cher Monsieur le Maire, J'ai l'honneur de vous informer que le jury des Villes et Villages fleuris, réuni en séance plénière le jeudi 29 octobre, a décidé d'attribuer le label « Quatre Fleurs » à Saint-Gervais. Le jury a découvert une ville dynamique au fleurissement dense et bien réparti sur l'ensemble de la commune. La palette végétale est riche et remarquable, et le cadre floral parfaitement réussi. Dans une démarche globale sur son territoire, la Ville de Saint-Gervais a su valoriser l'ensemble de son patrimoine bâti et paysager, et créer une osmose entre le patrimoine naturel, culturel et urbain. Tous les critères liés au développement durable sont pris en compte à travers une gamme florale adaptée, la préservation de l'eau, la maîtrise des déchets et une gestion cohérente du patrimoine végétal. Grâce au travail exemplaire d'une équipe d'élus motivés et au professionnalisme de vos services, vous avez su construire une image touristique forte, avec une ouverture culturelle importante. Avec mes félicitations, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes meilleurs sentiments. »

Hervé Novelli,
Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation

PALMARÈS

RÉSULTATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2009

Comme chaque année, vous avez été nombreux à participer au concours et encourager ainsi l'ensemble de la commune dans sa course à la quatrième fleur : félicitations à tous !

Maisons traditionnelles

- 1^{er} prix Monique JACQUIER
- 2^e prix Yvonne BOCHATAY
- 3^e prix Patricia REVENAZ
- 4^e prix Marie-France ROUX
- 5^e prix Patrick CHARLY

Maisons avec jardin visible de la rue

- 1^{er} prix Anne-Marie et Michèle FAVRE
- 2^e prix Marianne VERNET
- 3^e prix Marie CURRAL
- 4^e prix Aline GNEMMI
- 5^e prix François GUILLAUMAT
- 6^e prix Thérèse MUGNIER
- 7^e prix Eliane JEANBOURQUIN
- 8^e prix Annick BAILLEUL
- 9^e prix Monique DOUSSON
- 10^e prix Laurence TRAPPIER
- 11^e prix Thierry MOLINIER
- 12^e prix Pascal PIN

Maisons sans jardin visible de la rue

- 1^{er} prix Maria GAUTIER
- 2^e prix Véronique CARRON
- 3^e prix Simone POLLIAND
- 4^e prix Marie-Paule GREUX
- 5^e prix Edouard BLANC
- 6^e prix Gene FINKLER
- 7^e prix Josette NEISSE

Balcons, fenêtres

- 1^{er} prix Lucienne CHALLAMEL
- 2^e prix Josiane MOISSET
- 3^e prix Elisa MIRON
- 4^e prix Gina PECCARD
- 5^e prix Anna GAGLIARDI
- 6^e prix Monique PILLOT
- 7^e prix Françoise MARTHALER
- 8^e prix Luigina GAGLIARDI
- 9^e prix Brigitte NOVAREZE
- 10^e prix Bernadette PAYRAUD
- 11^e prix Yves AMELING
- 12^e prix Martine CONSTANCIAS

Commerces, hôtels, restaurants

- 1^{er} prix M. DODARD - Le Poëlon Savoyard
- 2^e prix Mme GRANDJACQUES - Le Camping
- 3^e prix Mme MANOURY - Le Coin du Feu
- 4^e prix Mme PESSAT - Le Club House
- 5^e prix M. GRANDJACQUES - Le Mont-Joly
- 6^e prix Mme DE ARANJO - Tabac souvenirs
- 7^e prix M. MONTINI - Le Val d'Este
- 8^e prix Mme LEMANCO - Le Sérac

Fermes en activité

- 1^{er} prix Albert NICOUD

Potagers

- 1^{er} prix Albert NICOUD
- 2^e prix Anne-Marie et Michèle FAVRE
- 3^e prix Thérèse MUGNIER
- 4^e prix EHPAD Le Val Montjoie
- 5^e prix Eliane JEANBOURQUIN
- 6^e prix Monique JACQUIER
- 7^e prix Sophie GRANDJACQUES
- 8^e prix Annick BAILLEUL
- 9^e prix Monique DOUSSON
- 10^e prix Pascal PIN

Épouvantails

- 1^{er} prix Mathilde VERNET
- 2^e prix MJC
- 3^e prix Gene FINKLER

Prix d'honneur

- Mme GERAT Maison traditionnelle
- M. PELLOUX Maison avec jardin
- Mme PAYRAUD Maison sans jardin
- Mme BOURBON Balcons
- M. CASANOVAS Hôtels-restaurants-commerces

- M. RACT Ferme en activité
- M. PELLOUX Potager
- Zélie et Ephise GRANDJACQUES Épouvantail

Coups de cœur

- M. et Mme Amos CHATELLARD
- M. et Mme SATONAY - Hôtel La Maison Blanche

THÉÂTRE

« AU THÉÂTRE CE SOIR » AVEC AMARANDE

Amarande a été, pendant des décennies, l'enfant chérie des Français.

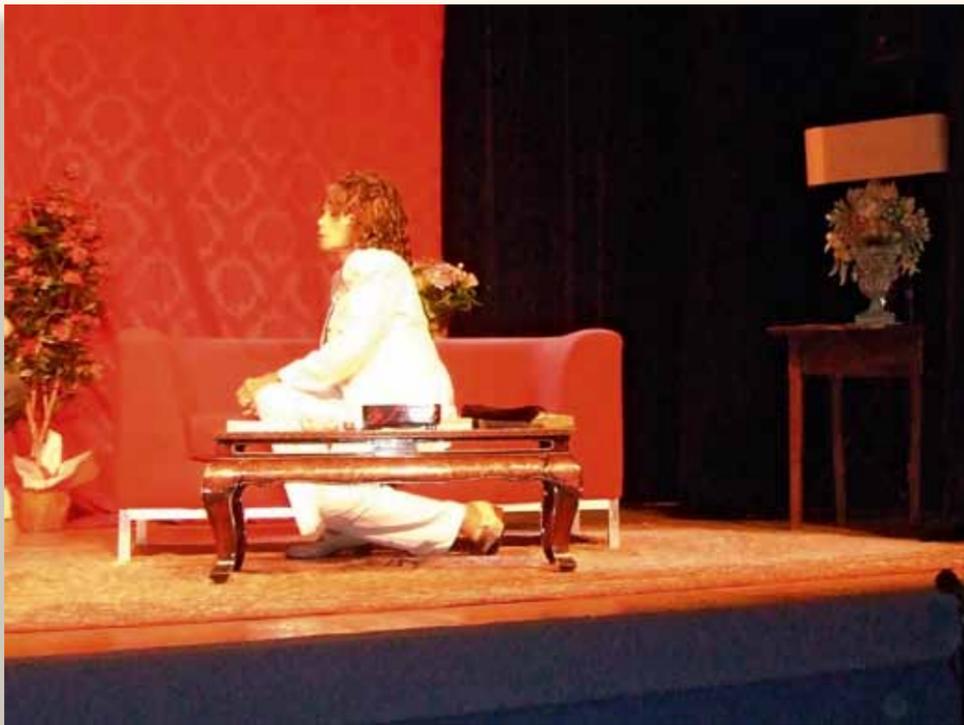


Les nostalgiques de la vieille émission de télévision de Pierre Sabbagh, « Au théâtre ce soir », ont retrouvé avec plaisir Amarande et plongé dans les souvenirs de la télé d'hier, celle du temps où il n'y avait que deux chaînes. À cette occasion la municipalité a offert le spectacle à 283 Saint-Gervolains tirés au sort, comme pour l'un des spectacles du Festival de l'humour. Les heureux élus se sont empressés de remplir le théâtre Montjoie et de se

baigner dans cet humour particulier du théâtre de boulevard, avec le mari et l'amant où l'amant peut vite devenir le mari et réciproquement. Dans le cadre de l'émission « Au théâtre ce soir », Amarande a été, pendant des décennies, l'enfant chérie des Français. Cette grande vedette de théâtre à la télévision a battu tous les records d'audience (entre 20 et 25 millions de téléspectateurs en une seule soirée) en jouant des pièces des plus prestigieux auteurs, ainsi « L'Amant de cœur », repris cet été à Saint-Gervais. Cette pièce de Louis Verneuil est une reprise de la pièce montée en 1979 pour la télévision. Dans le Paris de la Belle Époque, la demi-mondaine Charlotte a deux amants. Un ami sérieux : Jacques, et un amant de cœur : Lucien ; l'un l'entretient... et l'autre se laisse vivre. Mais un jour, Lucien fait subitement fortune, et n'a plus qu'une idée en tête : devenir le seul homme dans la vie de Charlotte, et d'amant de cœur, devenir l'ami sérieux ! Les deux hommes vont alors comiquement rivaliser d'amour et d'attentions pour conquérir définitivement le cœur de la maîtresse... qui s'en trouvera fort bien ! On rit dès les premières répliques, et cela ne fait que croître tout au long de ce petit chef-d'œuvre comique de Louis Verneuil et Georges Berr, auquel nous devons tant

de succès. À cette occasion, TV8 Mont-Blanc a renoué avec la tradition du théâtre télévisé et tous ceux qui n'ont pu rejoindre le théâtre Montjoie ce soir-là ont pu retrouver la pièce sur leur petit écran. Amarande, c'est aussi quatre feuilletons télévisés dont « Femmes, femmes, femmes ». Elle est également l'auteur de « Jérôme des nuages » et d'une pièce, « Le Cœur gros », qui se joua pendant huit ans à Paris, à travers la France et l'Europe. Passionnée de cirque, elle fut la partenaire d'Achille Zavatta chez Jean Richard pour la télévision. Elle n'hésite pas à pénétrer dans la cage aux lions pour les besoins d'un film, ou faire un numéro très difficile d'équilibre sur une énorme boule de bois avec les éléphants chez Alexis Gruss. Au cinéma elle a donné la réplique à : Jean Yanne, dans « Amour à la chaîne » de Claude de Givray, Charles Aznavour, dans « Paris au mois d'août », dans « Cigarettes, whisky et p'tites pépées » avec Annie Cordy, Pierre Mondy, Jean Carmet et Pierre Doris. On la retrouve en 1988 dans le feuilleton « L'Homme à tout faire » avec Pierre Doris. Une Grande Dame de la télévision, du théâtre et du cinéma qui aime se retrouver avec ses nombreux amis de Saint-Gervais qu'elle visite fréquemment. ■

Gabriel Grandjacques



PORTRAIT DES GUIDES DU PATRIMOINE DE SAINT-GERVAIS

La commune de Saint-Gervais propose pendant les saisons des visites guidées de la station. Ces visites sont assurées par des guides du patrimoine agréés par l'Association des Guides du Patrimoine des Pays de Savoie (AGPPS). Cette association a été créée en 1985 par les guides conférenciers de Conflans, Annecy et Chambéry. Elle avait pour but de former des guides du patrimoine sur les deux Savoie. Pour ce faire, elle propose une formation initiale se déroulant sur une année, à raison d'une journée par semaine. Les futurs guides sont recommandés par une mairie, on leur prodigue une formation de base en architecture, histoire et géographie mais aussi sur les aspects techniques d'une visite. Un examen final et un mémoire d'étude sur leur site d'appartenance viennent valider la formation.

À ce jour, Saint-Gervais compte trois guides : Jean-Paul Gay, Caroline Duperthuy et Céline Jacquet. Chacun a sa visite et son secteur d'intervention privilégiés.

Jean-Paul Gay est guide depuis 1993. Cet ancien instituteur est à l'origine du Sentier du Baroque et pendant longtemps ce fameux parcours fut son domaine de prédilection. Il assurait également les visites de Notre-Dame-de-la-Gorge aux Contamines. Désormais, il délaisse un peu le haut de la commune au profit du Mont-Blanc

Express qu'il anime une fois par semaine. « Je veux essayer de faire partager mes connaissances au plus grand nombre et surtout essayer de faire partager l'attachement viscéral que j'éprouve pour cette région bénie des dieux. »

Caroline Duperthuy est la guide la plus récemment entrée dans l'équipe. Elle fait visiter Saint-Nicolas-de-Véroce par le Sentier du Baroque pour raconter l'histoire des colporteurs et des fermes du village. Caroline est également Présidente de l'association Patrimoine Vivant et fait partie de l'équipe de bénévoles qui s'occupe du trésor de Saint-Nicolas. Pour ses visites, prévoyez de bonnes chaussures.

Et enfin Céline Jacquet est en charge du bourg de Saint-Gervais. Elle raconte le Saint-Gervais du Moyen Âge, avec ses maisons fortes : Haute Tour et la Comtesse, puis elle fait un bond dans le temps pour arriver à l'âge d'or des grands hôtels et du thermalisme du début du XX^e siècle.

À noter qu'une visite du Fayet devrait prochainement voir le jour, avec la formation d'un nouveau guide du patrimoine.

Les visites du bourg et de Saint-Nicolas se déroulent une fois par semaine en saison après inscription à l'office du tourisme. Elles sont gratuites.

Aline Beaurepaire-Gueraz



La découverte du trésor de Saint-Nicolas au cours de la visite de Caroline Duperthuy

2^e ÉDITION DU SALON 4 807 FLYING LIGHT

Du 2 au 9 octobre dernier avait lieu la deuxième édition du « Salon 4807 Flying Light », successeur du « Vol 4807 ». Le petit monde du « marche et vol » et le Club Saint-Gervais Mont-Blanc Vol Libre s'était donné une fois de plus rendez vous à Saint-Gervais pour faire découvrir le massif lors d'un rassemblement sportif convivial. L'espace Mont-Blanc a servi de camp de base pendant une semaine au cours de laquelle une centaine de participants ont pu trouver du matériel en test et des points météo d'une incroyable précision grâce à Laurent Valbert de Météo France. Sur les coups de 18h chaque jour, Serge Tuaz et Julien Serre ont proposé en fonction des conditions un vol montagne pour le lendemain : Plancert, Vorasse, Varan, col de Veri, la Charme, Porchery... Le Pays du Mont-Blanc ne manque pas de sites d'envol plus magiques les uns que les autres et les parapentistes venant des Pyrénées, de Belgique, d'Angleterre ou encore de Patagonie sont restés ébahis devant tant de beauté. Le salon est aussi un lieu de partage, les professionnels se retrouvent en compagnie des marques et des instances fédérales pour débattre des nouvelles pratiques. Les pratiquants rendent chaque soir le matériel ainsi que leurs impressions aux différentes marques. Un jury composé de Jean-Marc Peilleux, Serge Tuaz, Didier Daval, Christine Janin, Présidente de l'association « À chacun son Everest » et d'autres parapentistes reconnus, ont remis le Prix 4 807 Flying Light à une personne ayant réalisé un



exploit remarquable dans le massif : Jean-Marc Boivin, décédé en 1990. En 1980 il avait enchaîné en moins de 24 heures l'ascension de quatre faces nord dans le massif du Mont-Blanc (l'Aiguille Verte, Les Droites, les Courtes, et le linéal aux Grandes Jorasses). C'est avec émotion que Serge Tuaz a remis le chèque, d'une valeur de 2 700 €, à la fille de Jean-Marc Boivin. La somme a été récoltée par la dissolution de l'association Vol 4 807 et par le Comité départemental de vol libre représenté par son président Patrice Bibier, elle sera remise à l'association « À chacun son Everest ». www.achacunsoneverest.com. La cérémonie s'est terminée par une remise de plaques à chacun des parapentistes s'étant posé au sommet du mont Blanc. Cet exploit n'a été réalisé que deux fois lors de conditions exceptionnelles : en 2003 lors de la canicule, 8 parapentistes au départ du Brévent et de Samoëns sont montés jusqu'à

5 200 m d'altitude avant de se poser et cette année, le 9 août, 12 parapentistes ont remis ça. Parmi eux, une fille, Caroline Brille, un biplace et des membres de club saint-gervolain : Max Jean-Pierre, Denis Cortella, Laurent Valbert et Julien Serre. Les membres de l'organisation se sont promis de se retrouver l'année prochaine. Quelques chiffres : 12 marques représentées sur le salon, environ 80 modèles de matériel (voiles, mini-voiles, sellettes et sacs light confondus) disponibles en prêt toute la semaine, ayant permis plus de 300 essais sur la semaine. Cent vingt personnes à la première randonnée à Varan le dimanche puis une moyenne de 60 personnes chaque jour toute la semaine, ce qui fait un total d'environ 360 personnes qui ont pris part aux randonnées pendant la semaine avec moins de 5 kg de matériel à transporter. ■

Sylvain Clévy

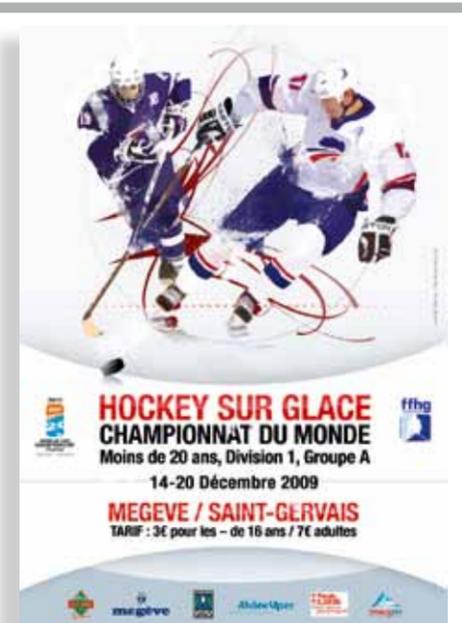
ULTRA-TRAIL DU MONT-BLANC 2009 : HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Vendredi 28 août 2009, une centaine de bénévoles associée aux services techniques de la commune ont permis d'assurer une partie de course exceptionnelle de convivialité et d'enthousiasme entre le col de Voza, le centre-ville et le lieu-dit « les Granges ». Tôt le matin, deux équipes ont balisé et sécurisé les parcours saint-gervolains de l'Ultra Trail du Mont-Blanc et de la TDS - Traversée des Ducs de Savoie -, avant de rejoindre leurs amis pour dresser la table de ravitaillement des 2 300 traileurs, qui devaient passer plus tard dans la soirée au cœur de Saint-Gervais sur la Promenade du Mont-Blanc. C'est dans une ambiance festive et surchauffée que les coureurs ont été reçus par des milliers de

spectateurs pour la traversée du centre ville entre 20h et 23h, avant de s'enfoncer dans la nuit et de poursuivre leur périple autour du Mont-Blanc. Heureux d'avoir participé à cet événement majeur à Saint-Gervais, certains bénévoles ont passé une nuit très courte car ils ont rejoint dès 5h le lendemain matin leurs collègues de Saint-Nicolas-de-Véroce afin d'assurer le ravitaillement et le poste de chronométrage de la Traversée des Ducs de Savoie sur la place de l'Église. Cette nouvelle épreuve reliant Chamonix à Courmayeur a réuni 700 traileurs sur un tracé communal passant par le col de Voza, La Villette, Saint-Nicolas-de-Véroce, le Mont Joly et l'Aiguille Croche. Le nombre de coureurs augmentera avec certitude en 2010, nécessitant à nouveau l'aide d'un grand nombre de personnes motivées pour participer à ce week-end convivial et sportif.

La Montagn'hard, autre grand rendez-vous sportif des traileurs sur la commune, aura lieu les 3 et 4 juillet 2010. Forte d'un beau succès pour sa première édition en 2009, la seconde édition s'annonce tout aussi sportive et magnifique au départ de Saint-Nicolas-de-Véroce.

Bernard Sejalon



CHAMPIONNATS DU MONDE DE HOCKEY SUR GLACE JUNIORS MOINS DE 20 ANS

Les patinoires de Saint-Gervais et de Megève ont accueilli les championnats du monde de hockey sur glace juniors moins de 20 ans du 14 au 20 décembre 2009. Le HC Mont Blanc, club local formateur, a toujours alimenté les équipes de France avec de talentueux joueurs tels que Fabrice Lhenry, Philippe Bozon, Pierre Pousse et a contribué au rayonnement des différentes équipes nationales dans le monde. Cette compétition s'est déroulée au cœur de l'esprit des Jeux Olympiques que Saint-Gervais soutient avec la candidature d'Anney 2018. C'est par ce grand moment de sport au Pays du Mont Blanc que la saison d'hiver 2009/2010 a débuté.

NUIT DU DISCO ET DES ANNÉES 80 EN L'HONNEUR DES SPORTIFS ET BÉNÉVOLES DE LA COMMUNE

C'est une soirée repensée qui s'est déroulée le vendredi 30 novembre dernier à l'Espace Mont-Blanc. Cette soirée festive à destination des bénévoles et des sportifs de la commune avait pour thème l'univers du disco et des années 80. Elle a été animée de main de maître par le groupe « Les Choucas ». Tous les sportifs et les bénévoles saint-gervolains étaient invités à venir costumés : « mission accomplie » pour une bonne partie des convives. La soirée a été lancée par un discours prononcé par Jean-Marc Peilleux, Maire et Conseiller général, qui a mis à l'honneur et remercié l'ensemble des invités pour leur implication permanente dans la vie locale. La buvette avait été confiée aux jeunes des classes de BTS du Lycée du Mont-Blanc afin que les bénéfices récoltés servent à l'organisation du salon « Énergie Montagne » dont ils ont la charge chaque année en



mars. La volonté du Maire et de l'équipe municipale, à travers cet événement, était de fédérer dans le but de partager un moment convivial avec tous ceux qui participent à la vie de la commune, bénévoles et athlètes. Ce fut chose faite ! Jeunes et moins jeunes ont foulé la piste de danse jusqu'au bout de la nuit. Cette nouvelle formule a rencontré un réel succès grâce à la participation accrue de toute la population.

PÔLE VIE LOCALE

➤ OUVERTURE DU PÔLE VIE LOCALE

J eudi 5 novembre 2009 à 17h00 a été inauguré le nouveau Pôle Vie Locale de Saint-Gervais. Une partie des locaux de l'ancienne bibliothèque de la



commune a été réhabilitée pour accueillir aujourd'hui deux nouvelles structures : d'une part un local pour les clubs de l'amitié et de bridge et d'autre part une antenne des bureaux de la Mairie consacrée à la vie locale. Cette antenne s'occupe de la plupart des services à destination de la population permanente comme par exemple les affaires scolaires et périscolaires, le restaurant scolaire, les transports, le logement, la petite enfance, les personnes âgées, les conseils municipaux des jeunes et des sages, les affaires sociales, etc. Les travaux, réalisés sous maîtrise d'œuvre de Gaston Muller et de Technical Overseas Project, ont coûté 182 000 euros TTC, autofinancés à 95 % par la commune ainsi que par une dotation développement rurale de la préfecture de Haute-Savoie. Le Pôle Vie Locale vous accueille aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

PÔLE VIE LOCALE

352, avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais-les-Bains
T +33(0)4 50 47 78 79
F +33(0)4 50 93 77 38

polevielocale.stgervais@orange.fr

Du lundi au vendredi : 8h-12h/13h30-17h30 (sauf le vendredi fermeture à 16h30)

Vous y rencontrerez :

Eliane Hottegindre : Direction du Pôle Vie Locale et Ressources Humaines

Élise Arnaudeau : Secteur social - Personnes âgées - Logement

Catherine Trespeuch : Scolaire - Périscolaire - Jeunesse - Conseil des sages et des jeunes

Sylvie Michellod : Facturation - Inscriptions restaurant scolaire, périscolaire et transport scolaire

FACILIBUS : NOUVEAUTÉS SUR LE RÉSEAU DE TRANSPORT

Facilibus fête sa première année de service et rencontre un véritable succès depuis son lancement. Le réseau va connaître quelques adaptations pour mieux répondre à la demande. Les chiffres de fréquentation, fournis par l'opérateur du marché ont confirmé le succès du réseau, et tout particulièrement du transport à la demande : de décembre à août – soit 9 mois –, ce sont 1 900 courses qui ont été déclenchées par téléphone par les abonnés du service. Suite au bilan réalisé sur la première année d'existence, des ajustements ont été mis en place à compter du 19 décembre 2009. Les horaires de service du transport à la demande (TAD) ne seront plus prédéfinis, il fonctionnera en continu sur des plages horaires



fixes et s'adaptera aux demandes reçues. Le transport sera effectué avec un véhicule 21 places dont 10 assises au lieu de 8 places pour mieux adapter l'offre notamment lors des périodes hivernales chargées. À l'intersaison, le réseau étant peu fréquenté, toutes les lignes passeront en transport à la demande. De cette façon ne circuleront que les navettes réservées à l'avance par téléphone. Enfin, à partir de septembre 2010, le transport scolaire sera prolongé le matin jusqu'à Tresse.

➤ APPEL DU CONSEIL DES JEUNES POUR SON PROJET D'EXPOSITION « LA GRANDE GUERRE ET LES POILUS DE LA COMMUNE »

En juin 2007, le 3^e conseil municipal des jeunes, encadré par Gabriel Grandjacques, avait organisé une exposition thématique sur la Seconde Guerre mondiale, exposition de qualité qui avait connu un réel succès. À l'image de ses prédécesseurs, la nouvelle équipe du conseil des jeunes, passionnée à la fois par l'Histoire et par leur village, se lance elle aussi dans l'aventure du montage d'une exposition sur le thème : « La Grande Guerre et les poilus de la commune ». Aidé par les membres du conseil des sages et inspiré par le magnifique et émouvant souvenir de mémoire réalisé par l'Association « Mémoire Histoire et Patrimoine des Contamines-Montjoie » sur les poilus des Contamines dans la Grande Guerre, le conseil des jeunes s'est mis au travail. Dans un premier temps, un appel à la population a été lancé par voie de presse. Résultat : des premiers contacts enrichissants avec des familles, des descendants d'anciens combattants ainsi qu'un début d'inventaire d'objets susceptibles d'être exposés (lettres de poilus, coupures de journaux, paquet de gauloises d'époque, casque à pointe, livres, etc.). Dans un second temps, des recherches ont été effectuées à partir des inscriptions relevées sur les différents monuments aux morts de la commune, ainsi qu'auprès du ministère des Armées pour retrouver la liste des habitants partis sur le front. La volonté des jeunes est maintenant d'établir une carte de la commune permettant de localiser les lieux d'habitation de l'ensemble des poilus saint-gervolains, saint-nicolatins et fayerands mobilisés entre 1914 et 1918 et de retrouver leurs photos. Ce projet ambitieux, initié par des jeunes entre



Quelques objets déjà rassemblés pour l'exposition à venir

10 et 15 ans, nécessite la participation active des familles : fouiller dans ses souvenirs, ouvrir les malles, boîtes ou cartons restés enfouis dans un coin du grenier depuis des années, transmettre des récits et histoires racontés de génération en génération dans les familles..., toutes ces petites choses qui paraissent insignifiantes ou anodines et qui font l'Histoire. Le conseil des jeunes compte sur vous tous pour que le rendez-vous, prévu en novembre 2010, soit un moment de rassemblement et de partage entre les habitants de la commune autour d'un période difficile et méconnue de leur histoire. Pour tout renseignement sur le projet ou information à apporter, contacter Catherine Trespeuch : 04.50.47.78.79 (mairie de Saint-Gervais – Pôle Vie Locale) scolaire-vielocale.stgervais@orange.fr.

Nathalie Deschamps
et Jocelyne Sirop

NOUVEAUX À SAINT-GERVAIS

André Sacchetti, nouveau Trésorier

Arrivé tout droit des États-Unis où il était principal adjoint du Trésorier de l'Ambassade de France, André Sacchetti a pris ses fonctions au mois d'août comme Trésorier de la commune de Saint-Gervais. Agé de 54 ans et père de trois grands enfants, ce Savoyard d'origine renoue, après quelques années d'exil, avec le massif alpin qui l'a vu grandir et qu'il affectionne tant.



Romain Marion, nouveau chef de Brigade



L'Adjudant Romain Marion a pris ses fonctions le 1^{er} août à la brigade de gendarmerie de Saint-Gervais. Ce père de famille de 40 ans, originaire du Jura et arrivant d'un poste en Oisans, travaille en milieu touristique et en montagne depuis neuf ans. C'est donc tant par intérêt professionnel que personnel qu'il a choisi ce poste au pied du Mont-Blanc.

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous.

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARIE PARADIS REÇOIT LE LABEL « ÉCOLES INTERNET »

Le 16 septembre 2009 a été décerné le label « Écoles Internet » à l'école élémentaire Marie Paradis. Le label a été remis officiellement à Véronique Dive Michel, directrice de l'école, le mercredi 18 novembre à Paris lors du salon Educatec/Éducatice en partenariat

avec le ministère de l'Éducation nationale. Cette distinction reconnaît le travail et l'implication de l'équipe enseignante ainsi que l'investissement de la commune auprès des écoles qui bénéficient de matériel de pointe, d'ordinateurs et de tableaux interactifs.



Véronique Dive Michel

Nouveaux vestiaires pour la danse sur glace



Poursuivant leur engagement de soutien aux associations sportives, les élus saint-gervolains ont remis à neuf les vestiaires du club de danse sur glace ainsi que les vestiaires grand public. Après les vestiaires enfants du hockey, inaugurés début juillet, c'est un pas de plus dans la réhabilitation des surfaces d'accueil du public de la patinoire. Ces nouveaux vestiaires ont été inaugurés le 19 octobre 2009.

En saison, la Poste élargit ses horaires

Les horaires ont été revus : de Noël à mi-mars et de la 2^e semaine de juillet à fin août.

Horaires classiques : Lundi-Vendredi : 8h30-12h/14h-17h – fermé lundi matin / Samedi 9h-12h30

Horaires en saison : Lundi - Vendredi : 8h30-12h/14h30-18h – fermé lundi matin / Samedi 9h-12h30

Renforcement de l'alimentation électrique pendant la saison

En septembre dernier, RTE (Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité) a démarré des travaux de renforcement de l'alimentation électrique de Megève qui consistent à remplacer les câbles actuels de la ligne électrique 63 000 volts qui va de Megève à Passy en passant par Saint-Gervais par des câbles permettant d'acheminer 30 % d'énergie supplémentaire, nécessaire notamment pendant la saison touristique hivernale.

Une gare pour le petit train du Parc Thermal



Le 8 août 2009 a été inaugurée la toute nouvelle gare du petit train du Parc Thermal que l'on doit à la générosité de Monsieur et Madame Farmer. Cet arrêt est devenu la quatrième gare de la commune après la gare SNCF du Fayet et les deux gares du Tramway du Mont-Blanc au Fayet et à Saint-Gervais ! Les enfants comme les parents étaient nombreux à s'être déplacés pour l'occasion et les conducteurs n'ont pas chômé pour faire faire un tour de train à tout ce petit monde.

Vidéo-protection

Depuis le 12 novembre 2009, la commune de Saint-Gervais est officiellement sous vidéo-protection pour garantir une meilleure sécurité à ses habitants, en particulier en ce qui concerne les dégradations de mobilier.

Réhabilitation de la maison de Haute Tour

Deux projets sont prévus dans la réhabilitation de la maison forte : la « maison des arts et artistes » et la « maison transfrontalière des guides ». Pour ce dernier dossier une demande de subvention avait été sollicitée dans le cadre du programme Alcotra 2007-2013 (Fond Interreg - dossier en partenariat avec les Compagnies des guides de Saint-Gervais et Courmayeur et les communes respectives). Le 26 novembre a été rendu un avis favorable du Secrétariat Technique Conjoint pour l'obtention d'une subvention globale de 750 000 €, qui comprend la participation des fonds européens, de l'État et du Département, sous réserve d'un projet architectural et de fouilles préventives éventuelles. Les travaux vont donc pouvoir commencer.



Nouveautés au Parc Thermal



Les panneaux d'entrée

Les panneaux d'indications de l'entrée du Parc Thermal ont été rajeunis et complétés pour rendre plus harmonieuse l'accès au Parc et mieux informer ses visiteurs.

Le parcours ludo-sportif

Un nouveau circuit sportif en accès libre a été mis en place cet été au Parc Thermal à proximité du rocher d'escalade. Ce parcours composé de jeux d'équilibre, d'agilité et de devinettes s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans.



Concours de field-trial sur gibier de montagne



Didier Dutruel et son setter anglais

À l'initiative de Françoise et François Sage, Gilbert Rojat, Jean Paul Bailly et Daniel Poujaud, Saint-Gervais a accueilli au mois de septembre les membres du « Club du Setter Anglais » pour un concours de field-trial sur gibier de montagne. Ces deux journées au pied du Mont-Blanc se sont déroulées dans la convivialité : Henri Abbé, Didier Dutruel, Roger Gillieron et Rémi Jeanbourquin ont su avec beaucoup de finesse guider les épreuves sur les pentes dans les secteurs propices au refuge des coqs de bruyère et leur parfaite connaissance du territoire a permis à tous les concurrents de mettre leurs chiens en présence de l'oiseau mythique. La présence des oiseaux sur les différents territoires parcourus a attesté de la qualité de l'environnement qu'offre Saint-Gervais et de l'excellente gestion de la faune sauvage réalisée par les fédérations locales de chasseurs. Après avoir arpenté les pentes du Mont-Joly

et ses contreforts, c'est au col du Tricot, au pied du glacier de Bionnassay, que l'émerveillement des participants a atteint son comble, la présence importante d'oiseaux conjuguée à la beauté du site laissera pour longtemps des souvenirs inoubliables à tous les participants qui se sont ensuite retrouvés à la Mairie pour une remise des prix présidée par Jean-Marc Peilleux, Maire et Conseiller général du canton de Saint-Gervais.

Maurice Charrier décoré



Maurice Charrier, 90 ans et musicien actif de l'Harmonie municipale de Saint-Gervais depuis 1989, a reçu le 25 juillet 2009 la plus haute distinction de la Confédération Musicale de France : la médaille de « Grand Vétéran ». Originaire de la région parisienne, ce clarinetiste averti passe la moitié de l'année à Saint-Gervais où il s'investit pour la musique et dévale les pistes de ski.

Le restaurant Le Sérac distingué par une deuxième toque au « Gault et Millau »

Le célèbre guide gastronomique vient de couronner d'une deuxième toque la cuisine de Raphaël le Mancq et confirme ainsi la place du restaurant « Le Sérac » dans le cercle très fermé des établissements « toqués » réputés. Cette distinction tant attendue est savourée par la jeune équipe du restaurant, qui, grâce à sa cuisine alpine contemporaine, a su séduire un juge anonyme intransigent lors de sa venue. Ce sont six ans d'efforts consentis avec son épouse Stéphanie qui sont récompensés aujourd'hui par le guide prestigieux. Toujours en quête de perfection, c'est au Japon ou à Dubaï qu'à travers ses voyages Raphaël a puisé son inspiration. À côté de cette nouvelle reconnaissance,



le restaurant « L'90e Sérac » figure dans le guide Michelin dans la catégorie « bib gourmand ». Gageons que bientôt le guide rouge récompensera aussi les qualités gastronomiques et d'accueil de cette remarquable table saint-gervolaine.

NAISSANCES

SEPTEMBRE 2008

23 : Chloé Maria Martine BENEDE

JUILLET 2009

03 : Camille Pauline DUQUY-NICOUD
20 : Louis PELLETIER
20 : Sarah Nicole Lucette ANCEAUX
26 : Isabelle Ève HUDSON
29 : Hector Marie-Joseph Ghislain
Jean MARTENET-CUIDET
29 : Juan Cristobal RIGAUX-ORTIZ

AOÛT 2009

18 : Adame ASSELI
19 : Timothé Raphaël BLANC-GONNET
21 : Tristan Maxime BASTIN - HAUSTRATE
21 : Ferdinand Édouard WEINFELD
26 : Evan Raymond André CHARLETY

SEPTEMBRE 2009

03 : Hiba BENKERRI
10 : Azur MERIT
11 : Louise Chantal Marie CHARPENTIER
12 : Charles COUTURIEUX
26 : Kélia Flora BONETTO

OCTOBRE 2009

05 : Enora NICOUD
06 : Hiranur İlayda COSKUN
07 : Marvyn BEROD

NOVEMBRE 2009

05 : Maëly WEISS - CONTAT
19 : Izia ROGERET
21 : Antonin Arthur Thibaut VARIN
24 : Clarisse Bianca Claudine Karine DAUZOU
29 : Mathis Placide MOCELLIN

MARIAGES

JUILLET 2009

04 : Julien Sébastien MURE et Sandrine Eugénie
Charlotte PEYTHIEU
04 : David GIULIANI et Sophie Jacqueline
GOURAUD
25 : Caroline Pascale Sophie ANTOINE
et Daniel DE PARIS

AOÛT 2009

08 : Christophe Maurice Elie DELACHAT
et Isabelle Jacqueline Edith BAGNOD
22 : Jean-Yves Joël Antoine VANHOLLEBEKE
et Hélène Marie Chantal PEDONE
28 : Bruno Pascal DEREMBLE et Johanne Thérèse
Marie MARQUOT
29 : Romain Michel GIRIER et Gaëlle Gervaise
Elodie PAUTRET
29 : Benoit André Roméo SARZIER et Audrey
Véronique VANNOBEL
29 : Jérémy Sylvain LEGON et Irina Aleksandrovna
EGOROVA
29 : Elsa Christine RICHE et Ivan RAYMOND

SEPTEMBRE 2009

05 : Sébastien Alexis Olivier MORISSÉE
et Audrey Caroline ALGOUD
12 : Eva Nadia MOMON et Cédric BISSEUX
26 : Cécile Claudine Marie-Bernard VASSEUR
et Laurent Claude WÉRY
29 : Isabelle Nicole LANE et Frank
BOUCHOUCHA

OCTOBRE 2009

03 : Emmanuel Jean GROSSETETE et Charlotte
Elisabeth Aude WELTI
24 : Gilles Armand FROPIER et Muriel Sylvie
DOLL
24 : Aurélien Victor COQUELET et Lara Albane
JACQUEMOUD
31 : Nadine GAGLIARDI et Philippe Nicolas
Raymonde GALLARD

NOVEMBRE 2009

13 : Alexandre Bertrand REINIGER et Magdalena
Maria DYDA
25 : Paul Germain SEYDOUX et Arlette Delphine
PÉLISSIER
27 : Roberto BUZIO et Anna BUSSOTTI

DÉCÈS

JUILLET 2009

06 : Alain Denis François GAYOT
13 : Edmonde Louise Emilie ROUSSEAU
née CALLIGÉ
15 : André Constant BARBAZON
18 : Arunas TUMYNAS
18 : Laima TUMYNAS née KIRILEVICIUTE

18 : Vytautas DOMINAS
25 : Amédéo MEDAGLIA

AOÛT 2009

02 : Aldo Olivo FABBRO
09 : Renée Alberte Marie FUMEX

MADELEINE DEJEY



LE 23 août 2009, notre doyenne s'en est allée.

Après avoir enseigné, avec sa sœur Noëlle, aux « Chamois », cours privé secondaire dont elles furent les créatrices, elle poursuivra sa

carrière de professeur d'histoire et géographie, d'abord au collège de l'Assomption dans les années 50, puis au lycée privé « Les Tilleuls » à Annecy. Elle revint vivre une longue retraite bien méritée à Saint-Gervais, où elle continua, aussi longtemps qu'elle le put, à s'occuper de l'éducation chrétienne des enfants du bourg. 102 années de don de soi et de dévouement aux autres, tout particulièrement à la jeunesse. Une longue et belle vie, où elle conserva jusqu'au bout de son grand âge sa clairvoyance et sa bonté naturelle.

André Huguet

SEPTEMBRE 2009

08 : Rolande MERMOUD née BIBIER-COCATRIX
11 : Jacques Robert GUILLIAUMET
13 : Cédric Jean-Louis Didier HUE
20 : Claudine Marie Louise CHAPPOT
née PUAUD
22 : Vicente MARSA MORENO

OCTOBRE 2009

02 : Walter Liseo Ciriaco FABBRO
02 : Michel Marie Joseph VARLET
07 : François Eugène Alfred MARTINELLI
08 : Suzanne Christine REQUEDAZ
16 : Armande Renée POLLIAND née DELACHAT
16 : Abel Gaspar DE ALMEIDA GONÇALVES
18 : Anne Bénédicte Nathalie PISSARRO
25 : Jean François Élie MÉRIGUET

NOVEMBRE 2009

12 : André Bernard PAYRAUD
24 : Marie Rose Monique Paulette TUAZ-
TORCHON née VIALLET
30 : Jean-Pierre Gabriel DURET

PARRAINAGES CIVILS

SEPTEMBRE 2009

19 : Iliana Laura BOTHOLIER

PROCHAINES RÉUNIONS PUBLIQUES

Lundi 11 janvier 2010 à 19h : Réunion semestrielle d'information et d'échange de Saint-Gervais
Espace Mont-Blanc

Mercredi 3 Février à 19h : Réunion de quartier secteurs Mont-Paccard – la Forêt
Salle consulaire de la Mairie de Saint-Gervais

Mercredi 7 Avril à 19h : Réunion de quartier secteurs Beaulieu – le Rosay – le Nérey
Salle consulaire de la Mairie de Saint-Gervais

Mercredi 2 Juin à 19h : Réunion de quartier secteurs le Champel – Bionnay – les Margagnes
Salle consulaire de la Mairie de Saint-Gervais

Mardi 8 juin à 18h : Réunion semestrielle d'information et d'échange du Fayet
Salle Maurice Revenaz

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les prochaines élections régionales auront lieu les 14 et 21 mars 2010. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h, sauf modification faite par le préfet au plus tard cinq semaines avant les élections. Les électeurs devront présenter leur carte électorale et une pièce d'identité.